

Environnement

# Le gouvernement veut faire des déchets une richesse

LIRE LA PAGE 6

Les Algériens jettent des dizaines de milliers de déchets par an. Mais ces énormes quantités partent souvent dans les centres d'enfouissement technique répartis sur l'ensemble du territoire national. Or, ces restes peuvent constituer une richesse estimable si le pays disposait d'une politique de récupération et de recyclage. Ce à quoi s'oriente le ministère de l'Environnement qui doit organiser, aujourd'hui, « un salon virtuel » destiné à « la gestion des déchets ».

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, l'Algérie, produit chaque année 13 Millions de tonnes de déchets ménager avec une valeur marchande de 94 Millions de Dinars Algériens, le plastique lui seul pourrait générer plus de 60 Milliard de DA et pas moins de 7600 emplois directs. Sur l'ensemble du continent africain, plus de 250 millions de Tonnes de déchets Municipaux sont produits annuellement en Afrique, « dont 04%, seulement sont valorisés, ce qui représente un manque à gagner d'une valeur de 8 milliards de Dollars ». Aujourd'hui, « seulement 55% du territoire Africain est couvert par la collecte des déchets, selon les chiffres des Nations-Unies.

C'est pour cela que la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjema, entend organiser ce salon virtuel qui vise à encourager l'investissement dans le domaine de la valorisation des déchets au niveau du continent africain. Selon l'Agence nationale des déchets (AND), cette rencontre est « une opportunité d'échange d'expérience en termes d'expertise, de partenariat et d'investissement entre les pays Africains, tout en s'ouvrant, sur les nouvelles technologies adoptées à l'échelle mondiale ».



## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 06 Juin 2021

| Dohr  | Asr   | Maghreb | Icha  |
|-------|-------|---------|-------|
| 12:46 | 16:35 | 19:59   | 21:42 |

Horaires de prière à Alger du Lundi 07 Juin 2021

| Fajr  | Chourouk |
|-------|----------|
| 03:35 | 05:33    |

## Météo



Alger 26° / Oran 26° / Annaba 24° /  
Constantine 31° / Béchar 38° / Biskra 36° /  
Djelfa 32° / Sétif 29° / Ghardaïa 38° / Jijel 27° /  
Tlemcen 30°

MÉDÉA : COURS  
D'ALPHABÉTISATIONPlus de 100 femmes  
passent leurs examens

Dans la commune de Omaria, à l'est de Médéa, les examens de base pour les classes d'alphabétisation et de l'enseignement pour adultes ont eu lieu ce hier, au profit de plus de 100 candidates inscrites à ce cours. Réparties sur 3 centres d'examen, les compétitrices ont été testées dans deux disciplines, à savoir le calcul et la langue arabe. Rappelons qu'au titre de l'année 2020/2021, l'antenne de Médéa de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), a parrainé plus de 8500 apprenants dont le tiers était représenté par la gent féminine, soit plus de 7.600 femmes de tout âge issues majoritairement de zones rurales. Dans le souci de rétablir leur statut social, comme elles l'on clairement signifié, ces femmes lancent un défi et se battent pour rompre avec l'ignorance et la marginalisation. L'une d'elle dira "c'est comme si nous voyions la lumière pour la première fois. Nous étions aveugles".

## AIR ALGÉRIE

## Reprise des vols Alger - Frankfurt - Alger



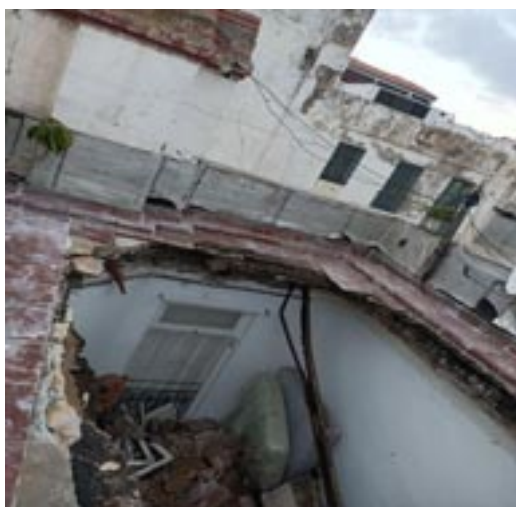
Dans un communiqué rendu public hier, la compagnie nationale aérienne Air Algérie a annoncé la reprise des vols

ainsi que le début de la vente des billets sur la ligne Alger - Frankfurt - Alger.

Par ailleurs, la même source a in-

diqué que les vols en provenance de Frankfurt sont programmés chaque mercredi, soit un vol par semaine.

## Blida

Effondrement d'un toit  
d'une ancienne habita-  
tion au centre-ville

Un toit d'une ancienne habitation située à la rue Mekki Noureddine, au centre-ville de Blida, s'est effondré, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 22 h, avons-nous appris auprès de la cellule de communication de la protection civile de Blida. L'effondrement a eu lieu dans l'une des chambres de la maison, constituée de deux pièces-cuisine. Heureusement, aucun dégât humain n'est à signaler. Il y a lieu rappeler que les habitants des anciennes habitations de Blida, notamment celles qui menacent ruine, n'ont eu de cesse d'alerter les autorités compétentes sur l'urgence quant à leur attribution de logements décentes.

## BÉJAÏA

Deux morts et 17 blessés  
sur la RN 26

Un grave accident de la circulation automobile, a eu lieu ce matin du vendredi 4 juin, dans la localité d'el khroub, entre la ville d'El kseur et Sidi Aich, faisant deux morts et dix-sept blessés. Le drame s'est produit sur la RN26, suite à une collision entre un bus transportant une délégation de la santé en excursion et un véhicule léger. Les deux victimes occupant ce dernier ont été tué sur le coup. Les blessés ont été pris en charge par les éléments de la protection civile, qui ont évacué plusieurs d'entre eux vers les structures sanitaires de la région. La gendarmerie nationale, a aussitôt ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances du tragique accident.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**  
FONDATION NATIONALE D'ÉDUCATION

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

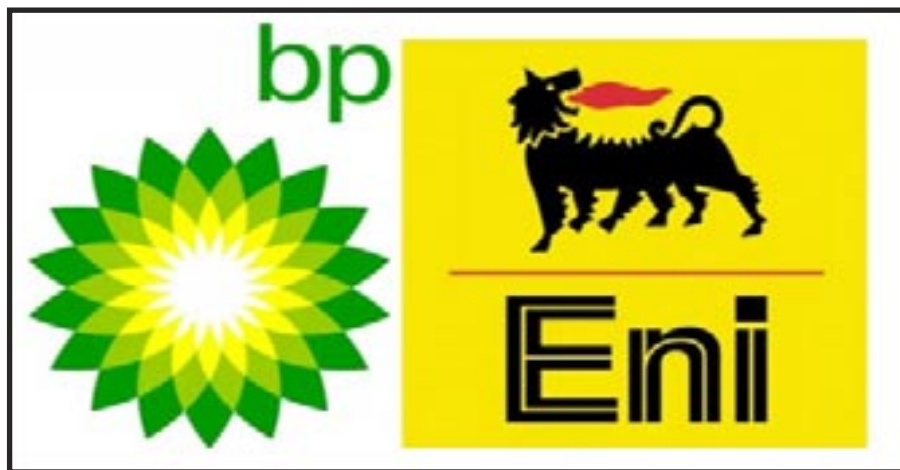
OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

## AU LENDEMAIN DE L'ANNONCE DE POURPARLERS AVEC ENI Des responsables de BP reçus par Arkab

**A**u lendemain de l'annonce de discussions entre BP et ENI en vue de conclure un accord de cession des actifs de la firme britannique au groupe italien, des représentants de BP ont été reçus par le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab. En effet, dans un communiqué rendu public, jeudi, par le ministère de l'Energie et des mines, il est indiqué que Mohamed Arkab a reçu, hier, au siège du ministère, une délégation de la compagnie pétrolière britannique British Petroleum (BP), à la demande de cette dernière. « Lors de cet entretien, les deux parties ont passé en revue les relations historiques de partenariat entre BP et le Groupe Sonatrach, notamment dans le domaine des hydrocarbures ainsi que les perspectives de collaboration entre les deux Groupes dans des projets à grande valeur ajoutée en Algérie », lit-on dans le communiqué du ministère. « Les deux parties ont également abordé les futurs projets, en particulier ceux qui pourront être réalisés dans le domaine des énergies renouvelables et la transition énergétique », soutient ledit communiqué, sans pour autant évoquer les pourparlers



entamer par British Petroleum avec la firme italienne ENI dans le cadre d'une série de contrats en Afrique, portant sur la cession de certains actifs de BP à l'Italien ENI. L'agence Reuters, faut-il le rappeler, a rapporté la semaine dernière que le groupe italien ENI négocie actuellement le rachat des actifs algériens de British Petroleum (BP). L'agence de presse britannique a précisé également que les pourparlers autour des

actifs de BP en Algérie s'inscrivent dans le cadre d'une série d'accords en Afrique. En Algérie, les pourparlers de BP avec ENI portent sur une vente pure et simple des actifs de la firme britannique à la compagnie italienne avec l'option d'une participation de BP dans les actifs d'ENI dans le monde. L'accord que négocient BP et ENI permettrait à la firme italienne de renforcer son portefeuille en Algérie et à BP de céder ses

actifs algériens après avoir échoué, en 2019, à vendre sa participation de 45,89% dans l'usine de gaz naturel d'In Amenas. BP détient également une participation de 33% dans l'usine à gaz d'In Salah. En tout cas, la rencontre entre le ministre de l'Energie et des mines et les responsables de BP interviennent au lendemain de l'annonce de ces négociations de BP avec ENI autour des actifs algériens de la firme britannique. Probablement, cette demande d'audience émise par les responsables de BP a pour objectif de connaître la position de la partie algérienne à ce sujet et si Sonatrach allait opposer le droit de préemption comme ce fut le cas pour la vente des actifs algériens d'Anadarko au groupe français Total. En tout cas, le communiqué du ministère de souffler mot sur cette question, mais tout porte à croire que le sujet allait être forcément abordé par la partie britannique. Quoi qu'il en soit, l'issue aux pourparlers entamés par les deux firmes européennes, BP et ENI, est suspendue à un accord préalable de la partie algérienne, sans laquelle les négociations sont vouées à l'échec.

Yani. T.

### COVID-19

## Benbouzid instruit les directeurs de la santé de renforcer la campagne de vaccination

**A**bderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a donné des directives aux directeurs de la santé au niveau des wilayas en vue de renforcer la campagne de vaccination anti-Covid-19 à travers notamment l'intensification des actions de communication en vue d'une intense sensibilisation ainsi que la mobilisation de tous les moyens pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens. Le ministre qui a présidé, jeudi dernier au siège de son département ministériel, une rencontre par visioconférence ayant regroupé l'ensemble des directeurs de la santé du pays, a mis l'accent sur "le renforcement des points de vaccination en mobilisant d'autres sites de vaccination supplémentaires en dehors des structures de santé, à identifier en collaboration avec les autorités locales, avec la nécessité de mettre tous



les moyens (oxygène, cloisonnement des espaces, ressources humaines, distanciation) pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens dans ces espaces". La rencontre a permis de mettre l'accent sur la gestion d'éventuels afflux importants de personnes, notamment dans les grands

centres urbains, en l'occurrence Alger, Constantine, Sétif, Oran, Tizi Ouzou et Annaba", selon la même source. A la suite de la présentation des bilans des wilayas relatifs à l'évaluation de la campagne de vaccination Covid-19, le ministre de la Santé a également insisté sur la nécessité de "renforcer la campagne de vaccination contre la Covid-19" et d'"intensifier les actions de communication et de sensibilisation visant à promouvoir la vaccination Covid-19", ajoute le communiqué. Il a aussi insisté sur "l'aménagement des horaires de vaccination pour améliorer l'accessibilité des citoyens à la vaccination contre le Covid-19 en dehors des heures de travail, y compris les week-ends", ajoute le communiqué, rappelant qu'au terme de cette réunion, M. Benbouzid a appelé tous les professionnels de la santé à "relever ensemble ce challenge".

### PRODUITS ALIMENTAIRES MONDIAUX

## Les prix à leur plus haut niveau depuis une décennie

**L**es prix mondiaux des produits alimentaires, dont l'Algérie est un des grands importateurs mondiaux, notamment pour les céréales et la poudre de lait, ont enregistré leur plus forte hausse mensuelle depuis plus d'une décennie, bien que la production mondiale de céréales soit en voie d'atteindre un nouveau record. C'est ce qu'on peut lire en tout cas dans l'Indice des prix des produits alimentaires publié, hier, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 127,1 points en mai, soit 4,8% de plus qu'en avril et 39,7% de plus qu'en mai 2020. Les prix des produits alimentaires ont évolué sur un rythme haussier ininterrompu depuis maintenant plus d'une année, atteignant des niveaux jamais égalés depuis plusieurs années. A l'origine de ce mouvement haussier des cours mondiaux figurent une tension sur l'offre et l'impact de la crise sanitaire sur les échanges commerciaux mondiaux. Dans les détails, la FAO indique dans

son rapport que les prix des céréales a gagné 6,0% depuis avril, sous l'effet d'une hausse des prix internationaux du maïs, qui enregistrent une valeur moyenne supérieure de 89,9% à celle de mai 2020. Toutefois, les prix du maïs ont commencé à reculer à la fin du mois de mai, principalement en raison de l'amélioration des perspectives de production aux États-Unis d'Amérique. Les prix internationaux du blé ont eux aussi baissé en fin de mois, mais ont progressé en moyenne de 6,8% par rapport à avril, tandis que les cours internationaux du riz sont restés stables. Les prévisions de la FAO concernant la production mondiale de céréales en 2021 indiquent que celle-ci devrait s'établir à 2.821 millions de tonnes, soit un nouveau record et une progression de 1,9% par rapport à 2020 qui est principalement imputable à la croissance annuelle de 3,7% prévue pour la production de maïs. L'Indice FAO des prix des produits laitiers a enregistré, en revanche, une hausse mensuelle de 1,8%, affichant une valeur moyenne supérieure de 28% à celle de l'année der-

nière à la même période. Cette hausse est due à la vigueur de la demande à l'importation de lait écrémé en poudre et de lait entier en poudre. Quant aux prix des sucres et des huiles végétales, l'Indice FAO lève le voile sur des hausses respectivement de 6,8% et de 7,8% en mai par rapport à avril. L'organisation onusienne explique dans son rapport mensuel pour mai que la hausse des prix du sucre est principalement imputable à des retards de récolte et à des craintes concernant une baisse des rendements des cultures au Brésil, le premier exportateur mondial de sucre. L'Indice FAO des prix de la viande a progressé, en revanche, de 2,2% par rapport à avril, « les cours de tous les types de viande ayant augmenté en raison de l'accélération des achats à l'importation en Chine, ainsi que de la hausse de la demande interne de viande de volaille et de viande de porcins dans les principales régions de production », lit-on dans le rapport de la FAO.

Yani. T.

### MARCHÉ PÉTROLIERS

## Les cours finissent la semaine en hausse

**L**es cours du pétrole évoluaient en hausse vendredi au lendemain de nouveaux pics, portés par la politique d'offre contenue des membres de l'Opep+ et une demande qui repart notamment aux États-Unis. Vers 14H30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 71,70 dollars à Londres, en augmentation de 0,55% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait 0,68% à 69,28 dollars. Le WTI est monté la veille jusqu'à 69,40 dollars le baril, un plus haut depuis le 23 octobre 2018, tandis que le Brent a atteint un maximum depuis le 22 mai 2019, à 71,99 dollars. "Le principal moteur des prix (...) reste la décision de l'OPEP+ d'augmenter progressivement l'offre mondiale de pétrole", et non d'ouvrir largement les vannes, a souligné Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et leurs dix alliés, unis depuis fin 2016 par l'accord OPEP+, ont en effet décidé mardi de se conformer à leur politique d'augmentation progressive de la production, une approche prudente et pour l'instant limitée jusqu'à juillet. Le marché a également pris connaissance jeudi - un jour plus tard qu'à l'accoutumée en raison d'un lundi férié aux États-Unis - de l'état des réserves américaines de brut. Ces dernières sont en baisse de 5,1 millions de barils la semaine passée, soit le double des 2,5 millions de barils anticipés par les analystes, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Des données "qui s'expliquent par le fait que les raffineurs ont accéléré le traitement du pétrole en prévision de la demande de carburants pour le transport", a expliqué Stephen Brennock, de PVM. Une augmentation peut-être un peu "prématurée", nuance-t-il, puisque les stocks d'essence et de produits distillés ont en revanche augmenté. "Néanmoins, la demande américaine de carburant devrait s'accélérer dans les semaines à venir" car le pays "continue de bénéficier d'une reprise stimulée par les vaccins", conclut M. Brennock.

FACE AU DÉSENGAGEMENT DES BIG OIL DU PÉTROLE ET DU GAZ

# Les producteurs africains veulent créer leur banque

Acculés par la transition énergétique qui s'accélère dans le monde ainsi qu'au sein des firmes pétrolières et gazières mondiales, les producteurs africains d'hydrocarbures, à savoir l'Algérie, le Nigeria, l'Angola, l'Égypte, le Gabon, le Cameroun et le Niger tentent de trouver une parade au désengagement progressifs des énergies fossiles annoncé par certains grands groupes mondiaux. Les grands producteurs africains de pétrole et de gaz envisagent, en effet, de créer une banque à l'échelle du continent pour financer de nouveaux projets dans les hydrocarbures lorsque les banques internationales refusent de les financer. C'est idée a germé à l'occasion d'une table ronde réunissant les principaux pays africains producteurs d'hydrocarbures, dédiée à discuter de l'intégration locale dans les projets pétroliers et gaziers. Et c'est le Nigeria, membre de l'Opep et premier producteur de pétrole d'Afrique, qui a accueilli cette semaine cette table ronde, à laquelle ont participé le ministre nigérian du Pétrole Timipre Sylva, le secrétaire général de l'Organisation des producteurs pétroliers africains (APPO), Omar Ibrahim, et des représentants d'autres producteurs africains où le pétrole et le gaz représentent une part importante du produit intérieur brut (PIB). Les nations présentes à l'évènement étaient l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, le Gabon, le Cameroun et le Niger. Pour faire face à cette tendance



mondiale en faveur des énergies nouvelles et ses possibles répercussions sur les pays producteurs d'énergies fossiles, les producteurs africains de pétrole et de gaz suggèrent, comme première solution à ce casse-tête d'augmenter la part du contenu local dans les services pétroliers et la chaîne d'approvisionnement de l'industrie pétrolière et gazière. Autrement dit, l'augmentation des taux d'intégration locale peut substituer, à une certaine mesure, au désengagement des grands groupes pétroliers et gaziers mondiaux. Seconde solution suggérée : Simbi Wabote, secrétaire exécutif du Conseil nigérian de surveillance du développement du contenu (NCDMB), a déclaré que l'Afrique pourrait avoir besoin de créer une banque continentale pour financer des projets pétroliers et gaziers maintenant

que les grandes banques internationales réexaminent leur exposition et leurs engagements envers les combustibles fossiles. L'on comprend aisément que les pays africains producteurs d'hydrocarbures examinent déjà sérieusement les parades possibles au désengagement des compagnies mondiales des énergies fossiles. Avec plus de 100 milliards de barils de pétrole encore dans le sous-sol africain, il est pour le moins difficile pour la plupart des économies africaines, encore fortement dépendantes des revenus pétroliers, de se détourner de sitôt des énergies fossiles au profit des énergies nouvelles. L'Afrique ne semble pas prête à renoncer à la production de ses 100 milliards de barils de pétrole et à les classer comme des actifs compromis.

Yani. T.

FAO

## L'Algérie intensifie la lutte contre la pêche illicite

L'Algérie intensifie la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, en œuvrant à assurer des inspections en mer dans l'ensemble de la région méditerranéenne en partenariat avec l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP), a indiqué l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web. Dans le cadre des activités de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), l'Algérie œuvre en partenariat avec l'AECP et les inspecteurs de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Libye, le Monténégro, la Tunisie et l'Ukraine afin d'assurer des inspections en mer consistantes dans l'ensemble de la région, fait savoir la même source. "Le rôle des inspections en Méditerranée est essentiel pour assurer le respect

des règles de pêche. La CGPM est en train de développer un programme international conjoint de surveillance et d'inspection en Méditerranée et en mer Noire afin de former les inspecteurs nationaux et d'améliorer l'accès aux d'informations et aux données, ainsi que leur échange, dans l'ensemble de la région", explique la FAO. Dans ce cadre, l'AECP a affrété un navire de patrouille en haute mer, le Lundy Sentinelle, qui soutient le déploiement d'inspecteurs de divers pays et les échanges, améliorant ainsi la conformité, le renforcement des capacités, et l'échange de bonnes pratiques dans des situations opérationnelles réelles sur le terrain. La pandémie de Covid-19 a conduit à l'exploration de nouveaux moyens de contrôle mettant à profit le suivi électronique et le renforcement de l'utilisation

des journaux de bord électroniques et des nouvelles technologies, telles que les capteurs d'engins de pêche et le marquage, par le biais d'actions pilotes dédies. "Grâce à ces nouvelles méthodes de contrôle, le nombre d'inspections et d'observations signalées et transmises au Secrétariat de la CGPM n'a cessé d'augmenter", indique la même source. Selon la FAO, la pêche illicite capture des millions de tonnes de poissons chaque année. "On estime que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (l'INDR), représente en moyenne environ 20 % des captures mondiales (soit une prise sur cinq)", précise l'organisation onusienne, ajoutant que dans un effort sans précédent, les pays de la Méditerranée œuvrent ensemble à la protection des stocks de poissons.

OUVERTURE DU POSTE FRONTALIER DEBDEB

## Vers la mise en place d'une plateforme logistique export

Le groupe public de transport terrestre des marchandises et de logistique (Logitrans) prévoit la mise en place d'une plateforme logistique dans la wilaya d'Illizi dédiée à l'exportation en prévision de l'ouverture du poste frontalier terrestre "Debdeb" au trafic commercial, dans le cadre des efforts de promotion du produit algérien sur le marché africain, a-t-on appris samedi auprès du président directeur général (PDG) du groupe, Boualem Kini. En marge de sa visite dans la wilaya, accompagné d'une délégation composée de partenaires économiques, M. Kini a indiqué que "le groupe s'emploie à garantir toutes les conditions nécessaires à

la mise en place d'une plateforme logistique pour l'exportation, au niveau de cette région frontalière, dans l'objectif de faciliter la circulation des marchandises algériennes vers le continent africain, et contribuer à attirer les investissements, un facteur encourageant pour les exportateurs, notamment en assurant une part importante des charges du coût de prestations logistiques". Dans le même ordre d'idées, le même responsable s'est dit "satisfait" de l'état du réseau routier et des infrastructures dont dispose la wilaya d'Illizi, qui, selon lui, "contribue à la performance logistique". "Le groupe entend, dans le cadre de la concrétisation de cette démarche straté-

gique de tirer profit des capacités humaines locales, ainsi que la conclusion d'accords avec l'université dans le but d'investir dans les qualifications scientifiques, notamment dans les disciplines requises par l'activité du groupe", a-t-il souligné. De son côté, le président de la confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani, a salué les efforts déployés pour améliorer le climat d'investissement dans cette wilaya frontalière, appelant dans le même contexte, à la nécessité de s'orienter vers des industries manufacturières en tant que "choix stratégique pour le développement de l'économie nationale".

IMPORTATION DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS RÉNOVÉS

## Les conditions fixées par un décret

Désormais, l'autorisation d'importation et de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés n'est accordée qu'au profit des projets pouvant contribuer à substituer le produit local aux importations. C'est ce qui a été mentionné en crayon-feutre dans la nouvelle réglementation rapporté par le décret exécutif n°21-200, du 11 mai 2021, publié au Journal officiel n°38. Le texte en question, qui fixe les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services, donne la part belle, voire l'exclusivité, aux équipements de nature à contribuer à réduire la facture d'importation et à privilégier la production nationale au détriment des achats extérieurs. Mais pas seulement. Ce décret tant attendu s'adresse également aux importateurs d'équipements industriels rénovés pouvant contribuer à accélérer la diversification des exportations et l'amélioration de l'offre nationale exportables, mais aussi au développement des filières stratégiques. Du point de vue pratique, l'autorisation de dédouanement des équipements usagés et rénovés est délivrée par le ministère chargé de l'Industrie, tel que le stipule ce texte. Celui-ci précise que cette autorisation concerne les chaînes et équipements de production non couverts par la production nationale et ayant un fort impact sur le développement économique et territorial. Sont concernées également les chaînes et équipements agricoles rénovés, exception faite du machinisme agricole équivalent à celui fabriqué en Algérie et dont la production nationale couvre les besoins du marché local. Cependant, sont exclus de cette nouvelle législation les équipements de transport de personnes et de marchandises. Au plan juridique, le décret précise que seuls les opérateurs économiques dûment immatriculés au registre du commerce et dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destiné la chaîne ou l'équipement de production rénové sont éligibles à l'autorisation de dédouanement. Le décret précise aussi que les opérateurs économiques doivent justifier d'une capacité d'autofinancement d'au moins 30% du coût de l'opération d'importation de la chaîne ou de l'équipement de production rénové. Le matériel, objet de la demande d'autorisation de dédouanement, doit avoir une durée de vie minimale, après rénovation, de dix années. Toutefois, la durée de vie minimale, après rénovation, requise pour les chaînes destinées à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et agroalimentaire, ne doit pas être inférieure à douze années, précise le même décret. Quant à l'âge des équipements de production éligibles à l'autorisation de dédouanement, il ne doit pas dépasser dix ans, à partir de la date de leur fabrication, et la technologie et la maintenance des chaînes de production rénovées "doivent être prises en considération dans l'évaluation de leur durée de vie minimale, après rénovation", est-il indiqué. Les équipements industriels rénovés doivent être certifiés par Algerac ou, le cas échéant, un organisme d'accréditation signataire d'un accord multilatéral ou bilatéral de reconnaissance d'accréditation mutuelle avec Algerac.

Yani. T.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

## Le trophée du meilleur exportateur décerné à IRIS

Le trophée de la meilleure entreprise algérienne exportatrice hors hydrocarbures pour l'année 2020 a été décerné, par World Trade Center Algiers (WTCA), à la Eurl Saterex, connue sous le nom commercial d'IRIS, spécialisée dans l'électronique, l'électroménager, la téléphonie mobile et les pneumatiques.

La cérémonie de remise des prix de cette 18e édition du trophée, organisée à Alger dans la soirée de mercredi par WTCA, s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère du Commerce, Redouane Allili, et de plusieurs chefs d'entreprises et responsables de différentes organisations.

Le vice-président du groupe IRIS, Djamel Guidoum, a indiqué, suite à la consécration de sa société primée pour son activité d'exportation de pneumatiques, que le volume d'exportation de l'entreprise est passé de 6.000 pneus en 2019, soit 5 mois seulement après le lancement de l'exploitation du complexe de

fabrication des pneumatiques, à 400.000 pneus exportés en 2020. Il a ajouté que le marché américain représente "près d'un tiers des exportations globales d'IRIS Tyres" qui touchent plus de 16 pays dont le Brésil, le Royaume-Unis, la France et l'Italie, a-t-il ajouté.

L'objectif fixé pour 2021 est de dépasser les 800.000 pneus exportés, a indiqué M. Guidoum qui a révélé qu'un volume de plus 300.000 pneus a été expédié depuis le début de l'année en cours.

Le vice-président du groupe privé algérien a espéré la levée des obstacles entravant l'acte d'exporter, notamment l'interdiction d'externaliser les investissements (installations de bureaux de liaison, de showrooms) ou encore l'absence de primes à l'export, contrairement à ce qui se fait en Chine et en Turquie.

En plus du Trophée export 2020, trois prix d'encouragement ont été, en outre, attribués par le jury : le premier a été remporté par la Sarl Chloral activant dans l'ex-

ploitation de sel (alimentaire, industriel et de déneigement) à Biskra au Sud-Est de l'Algérie et qui ambitionne de réaliser 100 millions d'euros d'exportation en 2022.

Le deuxième prix d'encouragement a été décroché par la Sarl Top Gloves Latex Industries spécialisée dans le domaine des dispositifs médicaux (gants et masques chirurgicaux FFP2 et FFP3), tandis que le troisième prix a été remporté par la Sarl Gloden Seed qui opère dans la transformation, le conditionnement et l'exportation des dattes. Concernant le trophée de primo exportateur, il a été raflé par la Sarl Meriplast qui développe des solutions d'emballage plastique dans l'optique du développement durable.

Pour ce qui est du trophée Mention spéciale du jury, c'est le Groupe Cevital, aux activités variées (industrie agroalimentaire, grande distribution, industrie du verre plat, sidérurgie, électronique et électroménager, automobile, services et aussi médias) qui

a été primé.

Le CEO du WTCA, Sid-Ahmed Tibaoui, s'est réjoui de la hausse du montant des exportations hors hydrocarbures en Algérie durant le 1er trimestre 2021, qui ont atteint, selon lui, "plus de 870 millions de dollars, contre 547 millions de dollars durant la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 60%".

### L'Anexal prévoit 3 mds USD d'exportations hors hydrocarbures cette année

Dans son allocution, le secrétaire général par intérim du ministère du Commerce, a évoqué les mesures adoptées par le gouvernement et visant à favoriser la diversification des exportations hors hydrocarbures, dont la création du Fonds spécial de promotion des exportations qui se chargera de la révision des primes d'exportation.

M. Allili parlera, en outre, de

l'instauration d'une prime additionnelle pour l'exportation des produits agricoles périssables, ou encore une prime additionnelle pour chaque opération d'exportation vers les pays africains, mais aussi l'indemnité allouée pour la création des marques commerciales et leur protection à l'étranger.

Le cadre du ministère a souligné, par ailleurs, le rôle de la diplomatie économique dans le développement des exportations et l'introduction des produits algériens sur de nouveaux marchés étrangers.

De son côté, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, prévoit que les exportations en 2021 dépasseront les 3 milliards de dollars tirées par les investissements, tout en déplorant l'arrêt des exportations des produits électroménagers "victimes", selon lui, de l'annulation du régime CKD/SKD, ou encore l'interdiction de l'exportation des pâtes alimentaires.

## Relations algéro-françaises

### Le dossier de l'usine Peugeot «en maturation» selon le président Tebboune



Le dossier d'ouverture d'une usine Peugeot en Algérie est en cours de maturation, alors que le partenariat entre Sidal et Sanofi Pasteur est en cours de concrétisation, a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans une interview accordée à l'hebdomadaire français Le Point. "C'est (l'usine Peugeot) un dossier en maturation. Le mérite de Peugeot, c'est de ne pas avoir accepté de verser de pot-de-vin. Et pour cette raison, nous avons beaucoup de respect pour ce partenaire", a-t-il déclaré.

Seulement, a fait constater M. Tebboune, l'usine projette une production de 76.000 véhicules/an alors que l'Algérie consomme un minimum de 350.000 véhicules par an.

Il a également rappelé que l'Algérie projetait d'augmenter le taux d'intégration afférent à cette industrie à 30-35 %.

Evoquant le partenariat entre le groupe Sidal et le groupe français Sanofi Pasteur, il a noté que "80% de l'activité de Sanofi en Afrique est réalisée en Algérie", assurant "qu'il n'y a pas de contentieux avec cet associé".

Selon M. Tebboune, le partenariat entre Sidal et Sanofi Pasteur "est en train de se concrétiser". Sinon, pour d'autres entreprises françaises, comme Suez ou la RATP, les partenariats "battent de l'aile", a-t-il reconnu.

"Nous pourrions aller plus loin mais des lobbys français, très puissants, criminalisent pratiquement le fait de travailler avec l'Algérie. C'est une réalité et pas un complexe de persécution", a-t-il expliqué.

### Le partenariat doit se construire d'égal à égal

Pour le président Tebboune, les relations "ne se construisent pas de souverain à suzerain, mais d'égal à égal".

"Vous avez des intérêts que nous reconnaissons, que vous défendez, et nous avons des intérêts que nous devons défendre. Il faut sortir du mythe que les investisseurs français ont été malheureux en Algérie", a-t-il soutenu.

Exemples à l'appui, il a fait remarquer que les groupes français Renault, Legrand et Schneider ont prospéré en Algérie, alors que Lafarge et Knauf ont même exporté. BNP, SG, Natexis, Crédit agricole, Air France ont acquis des parts de marché aussi, a-t-il poursuivi en rappelant que plus de 450 PME françaises sont présentes en Algérie.

"Je ne pense pas que le bilan soit aussi négatif", a-t-il commenté à propos du partenariat entre les deux pays.

## ENVIRONNEMENT

### Le gouvernement veut faire des déchets une richesse

Les Algériens jettent des dizaines de milliers de déchets par an. Mais ces énormes quantités partent souvent dans les centres d'enfouissement technique répartis sur l'ensemble du territoire national. Or, ces restes peuvent constituer une richesse estimable si le pays disposait d'une politique de récupération et de recyclage. Ce à quoi s'oriente le ministère de l'Environnement qui doit organiser, aujourd'hui « un salon virtuel » destiné à « la gestion des déchets ».

Selon un communiqué du ministère de l'Environnement, l'Algérie, produit chaque année 13 Millions de tonnes de déchets ménager avec une valeur marchande de 94 Millions de Dinars Algériens, le plastique lui seul pourrait générer plus de 60 Milliard de DA et pas moins de 7600 emplois directs. Sur l'ensemble du continent africain, plus de 250 millions de Tonnes de déchets Municipaux sont produits annuellement en Afrique, « dont 04%, seulement sont valorisés, ce qui représente un manque à gagner d'une valeur de 8 milliards de Dollars ». Aujourd'hui « seulement 55% du territoire Africain est couvert par la collecte des déchets, selon les chiffres des Nations-Unies. C'est pour cela que la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjema, entend organiser ce salon virtuel qui vise à encourager l'investissement dans le domaine de la valorisation des déchets au niveau du continent africain. Selon l'Agence nationale des déchets (AND), cette rencontre est « une opportunité d'échange d'expérience en termes d'expertise, de partenariat et d'investissement entre les pays Africains, tout en s'ouvrant, sur les nouvelles technologies adoptées à l'échelle mondiale ». Cette édition, organisée sous le thème de « l'Economie Circulaire en Afrique : Opportunités d'Investissement », connaîtra la participation de plus de 170 exposants de plusieurs pays, à savoir : la République Démocratique du Congo, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Tunisie, le Niger, Ghana, la Mauritanie, le Bénin, l'Arabie Saoudite, la Corée du sud, l'Autriche, l'Italie, la France, l'Allemagne, et bien d'autres pays. Dans un récent rapport, L'AND a indiqué que sur les 13.1 Millions de tonnes de déchets générés chaque année (2018), 2.1 millions de tonnes contiennent des résines plastiques, une quantité en légère diminution comparée aux chiffres obtenus en 2014. Ce qui peut être expliqué par le développement progressif de la filière de récupération et de recyclage des déchets plastiques. Une étude sur les taux de valorisation des déchets tous types confondus a fait ressortir que le taux de valorisation des matières plastiques est de l'ordre de 15% (AND-2020)7. Quant au nombre de recycleurs et récupérateurs enregistrés à la base de données de l'AND, ils sont aux alentours de : 358 pour les PET, 343 pour les PEHD et 336 pour les films plastiques, précise l'étude de l'AND. Devant la difficulté de recycler ce genre de produits, les pouvoirs publics algériens se « penchent vers la prévention et la réduction des plastiques à usage unique ». Une réduction progressive de l'utilisation « est envisagée tout en promouvant les alternatives concernant les sacs plastiques, une telle démarche va donner le temps aux opérateurs de se redéployer, quant aux citoyens ils auront le temps de modifier leurs modes de consommation ».

Saïd Sadia

# CAMPAGNE ÉLECTORALE

## L'économie à travers certains candidats

A une semaine de l'élection législative, les partis politiques et candidats indépendants redoublent d'efforts dans leur campagne électorale. Les sujets économiques dominent les débats.

Ainsi, le président du Front El Moustakbal Belaid Abdelaziz a estimé à partir d'Oran que les élections législatives du 12 juin prochain constituent un tournant décisif dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle "que va dessiner le peuple algérien, à commencer par sa forte participation au scrutin". Il a souligné que cette échéance électorale constitue "un tournant important et décisif" à même de permettre un changement positif pour la construction d'une Algérie nouvelle à laquelle appelle le Front El Moustakbal depuis sa création en 2012. « Le peuple est devant une grande responsabilité pour donner un bon départ à cette Algérie nouvelle annonciatrice d'espoir car il est source du pouvoir et du changement », a-t-il déclaré, l'appelant à

exprimer son opinion et à participer avec force le jour du scrutin prochain.

"Ces élections devront renforcer le nouveau processus pour rompre avec une époque marquée par la corruption qui a porté un sérieux coup à l'économie nationale et entrer de plain pied dans une nouvelle ère où le pouvoir reviendra au peuple, non pas avec des discours et des slogans creux, mais avec des actions et des programmes", a souligné Abdelaziz Belaid.

Pour sa part, Abdelkader Bengrina, le président du Mouvement El-Bina a estimé, lors d'un meeting animé à Laghouat, que le processus de construction de l'Algérie nouvelle, à laquelle aspire le peuple algérien, nécessite « une refonte structurelle de l'économie nationale », à travers des changements profonds, la modernisation des modes de gestion dans les différents secteurs, notamment l'Energie, et l'exploitation optimale des ressources. Il a souligné la nécessité de s'intéres-

ser à l'économie circulaire en relançant l'industrie de recyclage vu ses avantages sur l'emploi, le développement durable et les matières premières pour le secteur industriel ». Pour cette formation politique l'énergie solaire est un support stratégique pour le développement économique », soulignant que l'exploitation de cette caractéristique par l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables contribuera à la concrétisation des objectifs du développement durable et des orientations environnementales mondiales pour la réalisation d'une économie sans charbon.

A partir de Djelfa où elle était en meeting, la présidente de Taj, Fatma-Zohra Zerouati a rappelé que les hauts plateaux différaient des zones steppiques ou sahraouies, d'où l'importance de mettre en place des textes réglementaires permettant aux wilayas comme Djelfa, qui recèle d'importantes potentialités touristiques et thermales, de tirer profit de leur richesse. "Djelfa pourrait

s'ériger en un pôle de développement, si les textes réglementaires appliqués différaient de ceux appliqués dans le Nord", a-t-elle expliqué. Et d'indiquer qu'il faudra, pour ce faire, relever correctement les problèmes et obstacles entravant le processus d'édification d'une économie forte au diapason des aspirations des jeunes.

A Tlemcen, la liste indépendante "El hasn El matine" de la wilaya de estime, dans son programme électoral, que le développement de l'artisanat et du tourisme est à même de contribuer au développement économique national.

Un candidat de cette liste, Yahiaoui Fakhreddine, a indiqué à l'APS qu'"El hasn El matine", en cas de son élection, veillera à la création d'un fonds de soutien à l'artisanat afin de permettre à tous les artisans du pays et de Tlemcen en particulier de se motiver davantage et de promouvoir ce secteur créateur de richesses et d'emplois, comme ce fut le cas à Tlemcen durant les années passées. "Ce fonds devrait contribuer

également à renforcer et à faciliter les opérations de commercialisation des produits artisanaux pour créer une dynamique économique devant permettre aux artisans en activité de continuer à exercer leurs métiers et d'attirer davantage les jeunes vers ce créneau", a-t-il expliqué.

A partir d'El Meghrier où il animait un meeting, le secrétaire général du FLN, Baadji Abou El-Fadhl, a indiqué que « l'impulsion de l'économie nationale, notamment dans les wilayas du Sud du pays, ne peut se concevoir que par la réhabilitation de l'agriculture saharienne, soutenue sur le plan logistique pour lever les contraintes gênant son développement et contrariant l'investissement agricole dans ses volets végétal et animal, en présentant l'agriculture comme l'une des principales sources de diversification de l'économie nationale ». La campagne électorale prendra fin mardi.

Saïd Sadia

### BTPH

## L'AGEA appelle à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, a appelé hier à Alger à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes qui aura pour rôle de formuler des propositions et de fournir à l'Etat des outils de travail lui permettant d'aider les entreprises en difficulté.

La création de cet observatoire constitue une "urgence" afin de lever le "flou qui entoure la situation des entreprises algériennes depuis déjà quelques années", a affirmé M. Kheloufi lors d'une conférence de presse animée au siège de l'AGEA.

Plaidant pour le rattachement de cette instance au président de la République, M. Kheloufi a estimé que "seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises". Cet observatoire sera en charge d'"établir des rapports mensuels par secteur, afin de ne pas laisser la situation s'envenimer" et permettre "aux gens de terrain d'agir", a précisé le président de l'AGEA.

En attendant, un rapport élaboré par l'AGEA et soumis aux membres de son Assemblée générale tenue mercredi dernier, a été transmis au président de la République, comportant des propositions concernant l'actualisation des Codes des marchés publics, de l'invest-

tissement, du commerce, du travail ainsi que du Code des zones d'activités et industrielles, a fait savoir M. Kheloufi.

Le président de l'AGEA a déploré à l'occasion l'absence de "textes d'application des lois qui permettent de concrétiser des décisions prises depuis plusieurs années", citant notamment la convention sur le partenariat public-privé qui avait été signée avec le Conseil national économique et social (CNES) en 2018, et qui n'a pas pu être appliquée "faute de textes d'application".

Dans ce contexte, le président de l'AGEA a annoncé la création de deux commissions au sein de l'organisation : la première aura pour mission d'établir un diagnostic général de la situation des entreprises liées au BTPH, alors que la seconde se penchera sur la préparation d'un plan d'action pour l'année 2022, en tenant compte des résultats des travaux de la première commission qui devraient être finalisés d'ici septembre 2021.

Ce plan d'action contiendra des propositions devant permettre d'aider les entreprises de manière directe à travers les wilayas ou des mesures ne faveure des entreprises qui seront élaborées par le gouvernement, telle que la modification des lois en vue de faciliter la passation de marchés et la réalisation de projets,

a expliqué le conférencier.

M. Kheloufi a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les services des ministères des Finances et du Travail, y compris les entreprises qui avaient mis la clé sous la porte, afin que le secteur reparte sur de "bonnes bases".

Il a indiqué, dans ce sens, que certaines entreprises ont fermé en raison de problèmes de recouvrement de leurs créances, d'autres pour cause d'absence de plans de charge, alors que certaines ont préféré résilier leurs contrats pour ne pas devoir payer des pénalités de retard sur le non respect des délais de réalisation.

A ce titre, le responsable de l'organisation patronale a fait état de la cessation ou de changement d'activités de près de 1.500 entreprises affiliées à l'AGEA entre 2019 et 2021, notamment pour l'absence de plans de charge.

M. Kheloufi a révélé, en outre, qu'elles étaient au nombre de 1.700 en 2018 et que seuls 25 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'exercice en cours.

Le responsable de l'AGEA a espéré, par ailleurs, que "la prochaine loi de Finances complémentaire pour l'année 2021 pourra amener du positif et être une sorte de bouée de sauvetage pour les entreprises algériennes".

### AVICULTURE

## Vers constitution d'un stock de régulation en viandes blanches



Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hemdani, a demandé, jeudi à Alger, aux différents intervenants dans la filière avicole d'envisager l'examen de la constitution d'un stock de régulation en viandes blanches, dans le but de stabiliser les prix et préserver les revenus des éleveurs, a indiqué un communiqué du ministère. Cette instruction a été émise lors d'une réunion de travail qu'il avait présidée et qui a été consacrée à l'examen de la situation actuelle de la filière avicole après une période de perturbation accentuée par la spéculation, a précisé la même source. Cette réunion, à laquelle ont pris part des membres du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, le P-dg de l'Office national de l'aliment du bétail (ONAB) et des cadres du ministère, a permis de faire le point sur la situation de la filière en terme de production, de régulation du marché des viandes blanches et celui des matières premières et des intrants biologiques ainsi que l'aspect sanitaire, a ajouté le ministère. M.Hemdani, a fait valoir, à l'occasion, les efforts consentis en amont de la filière pour asseoir une démarche de régulation en vue de stabiliser le marché et de pérenniser la filière, a souligné le communiqué. Concernant la hausse des prix des matières premières, le ministre a insisté sur la rigueur dans l'application des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la filière et leur impact sur les prix de l'aliment sur le marché, mettant en garde contre certaines pratiques spéculatives dans ce domaine, a conclu la même source.

### HYDROCARBURES

## La Sonatrach classée première compagnie africaine en 2021

Le groupe Sonatrach a été choisi comme première compagnie africaine pour l'année 2021, selon le classement annuel des meilleures 500 entreprises africaines réalisé par le magazine Jeune Afrique, demeurant ainsi leader des entreprises activant

en Afrique. "Ce couronnement qui n'est pas le premier du genre a été réalisé en dépit de la pandémie Covid-19 ayant impacté l'économie internationale en 2020", a indiqué la Sonatrach sur sa page Facebook.

Et d'ajouter que le groupe a su présen-

ter ses activités en cours tout en développant d'autres d'où la réalisation d'un chiffre d'affaires important et des bénéfices dans une conjoncture difficile marquée par le recul de toutes les compagnies leader en Afrique, conclut la société nationale.

# ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021 - PANDÉMIE Après l'Algérie, le Nigeria se désiste à son tour

Le Nigeria, qui s'était proposé comme solution de rechange pour abriter les Championnats d'Afrique 2021 d'athlétisme, en remplacement de l'Algérie, qui s'était désistée de l'organisation de cet événement en raison de la pandémie de COVID-19, y a finalement renoncé aussi, sur instruction de ses services sanitaires, ayant évoqué un haut risque de propagation du coronavirus.

"Les services compétents, chargés du suivi de la pandémie au Nigéria m'ont expliqué que l'organisation d'un événement de cette envergure comporte un sérieux risque de propagation du coronavirus et de ses différents variants. Donc, dans un souci de protéger la santé des uns et des autres, nous nous excusons de ne pouvoir accueillir ces Championnats d'Afrique", a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports nigérian, Sunday Dare, dans un courrier adressé au président de la Confédération africaine d'athlétisme, Kalkaba Malboum. Ces Championnats d'Afrique d'athlétisme étaient initialement prévus du 22 au 26 juin à Alger. Mais lorsque l'Algérie s'est dite incapable de les accueillir



à la date indiquée, en raison de la pandémie, le Nigéria s'était proposé comme solution de rechange. Il avait affirmé dans un premier temps être capable d'organiser ces championnats d'Afrique, avec un seul jour de décalage par rapport à la date initiale (ndlr, 23-27 juin). Une demande formulée le 24 mai dernier, au Caire (Egypte) et qui a été immédiatement acceptée par la Confédération africaine d'athlétisme, car cela lui aurait non seulement évité un énième report, mais aussi de donner

une chance à certains athlètes de réaliser leurs minimas de participation aux Jeux Olympiques de Tokyo. Cependant, la réalité du terrain a fini par rattraper le Nigéria, ayant réalisé quelques jours plus tard que la pandémie persistait et qu'il y avait toujours un sérieux risque de propagation du virus. A partir de là, il s'est rendu à l'évidence qu'il serait plus sage de renoncer à l'organisation de cet événement et en a officiellement informé le président de la CAA.

## ATHLÉTISME (TRIPLE SAUT) Triki se qualifie aux JO de Tokyo

L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki s'est qualifié pour le triple saut des Jeux Olympiques de Tokyo, grâce à un bond de 17 mètres et 31 centimètres, réalisé vendredi au SATO du Stade 5-Juillet, à l'occasion de la quatrième journée "Elite" et Jeunes talents sportifs. Une compétition organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA),

en étroite collaboration avec la Ligue algéroise de la discipline (LAA), essentiellement pour aider certains athlètes à réaliser leurs minimas en vue des JO. Ce qui vient de marcher avec Triki. Ce triple-sauteur devient ainsi le cinquième algérien en athlétisme à se qualifier officiellement pour les Olympiades nipponnes, après Taoufik Makhoulfi (1500m), Abdelmalik La-

houlou (400m/haies), Billel Tabti (3000m Steeple) et Hicham Bouchicha (3000m Steeple). Outre l'athlétisme, l'Algérie sera représentée dans dix autres disciplines à Tokyo, à savoir : la boxe, les luttes associées, l'escrime, l'aviron, le canoë, le cyclisme, la natation, la voile, le tir sportif, et l'haltérophilie.

## JUDO / MONDIAUX 2021 L'Algérie avec sept athlètes à Budapest

Sept judokas (quatre messieurs et trois dames) représenteront l'Algérie aux Championnats du monde 2021, devant débiter ce dimanche dans la capitale hongroise Budapest, suivant la liste finale d'admission, dévoilée avant hier par la Fédération internationale de la discipline (FIJ). Il s'agit de Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mustapha Yasser

Bouamar (-100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, Wail Ezzine sera le premier à faire son entrée en lice, et dès la deuxième journée de compétition, prévue lundi. Le lendemain, mardi, ce sera au tour de Fethi Nourine, puis Belkadi Amina (mercredi), Abderrahmane Benamadi

(jeudi), Kaouthar Ouallal et Mustapha Yasser Bouamar (vendredi), et enfin Sonia Asselah (samedi). La compétition se clôturera le lendemain, dimanche (13 juin), par les épreuves "par équipes". Au total 685 judokas (401 messieurs et 284 dames), représentant 128 pays, prendront part à ces Championnats du monde, considérés comme la dernière étape qualificative au Jeux Olympiques de Tokyo.

## AVIRON/MONDIAL 202 Les algériens Boudina et Aït Daoud terminent 4e au tour préliminaire

Les rameurs algériens Sid Ali Boudina et Kamel Aït Daoud, qualifiés aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus du 23 juillet au 8 août à Tokyo, ont terminé vendredi à la 4e place du tour préliminaire (double scull) de la 3e étape de la Coupe du monde d'aviron, qui se déroule à Sabaudia, en Italie. Les algériens ont terminé la courses avec un temps de 06:40.41, derrière l'Italie (6:17.55), la Norvège1 (6:18.48) et la Norvège2 (06:34.96).

Les Algériens disputeront la finale dimanche prochain à 12h00, selon le programme dévoilé par les organisateurs. Avant Sabaudia, Boudina et Aït Daoud avaient disputé la 2e étape de cette Coupe du monde 2021, qui a été abritée par la ville suisse de Lucerne, du 21 au 23 mai courant. Auteur d'un bon parcours, Boudina avait remporté la finale "B", alors que son compatriote Aït Daoud a été éliminé à un stade plus précoce de la compétition.

La deuxième étape de cette Coupe du monde d'Aviron a été précédée des dernières régates mondiales de qualification olympique, et qui avaient distribué les derniers billets pour les Jeux de Tokyo. Selon la Fédération internationale d'aviron (World Rowing), pas moins de dix-huit pays, issus de cinq continents, dont l'Algérie, ont obtenu au moins un quota de qualification pour les épreuves olympiques de Tokyo.

## COUPE DE LA LIGUE Le NCMagra et l'USM Alger animeront la première demi-finale



L'USM Alger s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue, en dominant l'Olympique de Médéa sur le score d'un but à zéro, en quart de final disputé vendredi à Bologhine. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Abdefettah Belkacemi, à la 34e minute. Un maigre acquis que ses coéquipiers se sont appliqués à défendre bec et ongle jusqu'au coup de sifflet final, car l'OM avait relativement bien réagi. En demi-finales, les Rouge et Noir croiseront le NC Magra, qui s'était qualifié un peu plus tôt, aux dépens de la JS Saoura (2-1). Le premier des deux autres quarts de finale est actuellement en cours à Biskra, entre l'USB locale et la JS Kabylie, alors que l'autre match, entre le MC Oran et la WA Tlemcen a été décalé à samedi, sur demande de la télévision nationale, pour pouvoir être retransmis sur le petit écran. Les vainqueurs de ces deux derniers matchs animeront l'autre demi-finale.

## le NCM, l'USMA et la JSK sont en demi-finales

Les formations du NC Magra, de l'USM Alger et de la JS Kabylie se sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue, à l'issue du déroulement de la première partie des quarts de finale. Le premier club à avoir assuré une place dans le dernier carré est le NC Magra. Tombeur du CS Constantine et du CR Belouizdad, aux tours précédents, le Nedjm s'est offert un autre cador du championnat en évinçant la JS Saoura (2-1). Pour leur seconde confrontation en moins d'une semaine, après celle comptant pour la 24e journée de la Ligue 1, les locaux ont été les premiers à prendre l'avantage à la 24e minute par l'entremise de Bouchaoureb. De leur côté, les Aiglons du Sud ont réussi à niveler le score à la 50e minute par l'intermédiaire de Hamidi. Au moment où les deux protagonistes pensaient que cette partie allait s'acheminer vers les prolongations, Meghazi a libéré les siens en plantant le second but du NCM à la 90e minute.

### NCM – USMA, première affiche des demi-finales

En demi-finales, prévues mardi prochain, le NC Magra sera l'hôte de l'USM Alger. Les Rouge et Noir ont été les seconds à valider leur ticket pour le carré d'As en sortant l'Olympique de Médéa (1-0). L'Unique réalisation des gars de Soustara a été scorée par Belkacemi à la 34e minute. À la suite d'un coup franc excentré côté gauche, le meilleur buteur usmiste, placé à l'entrée des 18 mètres, a hérité de la balle renvoyée dans l'axe par la défense adverse. Ce dernier a contrôlé le ballon avant d'adresser un véritable boulet de canon qui a laissé le gardien olympien sans réaction.

### Les Canaris troisièmes qualifiés

Le troisième billet pour les demi-finales a été composé par la JS Kabylie. Les Jaune et Vert sont allés chercher la qualification à Biskra face à l'Union sportive locale (0-2). En dépit de la chaleur étouffante, qui sévit dans la région des Ziban, les Canaris ont réussi à damer le pion à El Khadra en marquant par deux fois. L'international libyen, Al Tubal, a mis la JSK sur la bonne voie en débloquent la situation à la 21e minute, avant de voir Hamroun doubler la mise à la 68e minute sur penalty. Qui du MCO ou du WAT affrontera la JSK ?

## Changements climatiques Des plans d'adaptation dans certaines wilayas



Face aux changements climatiques, différentes régions du pays se retrouvent dans la fragilité face aux phénomènes extrêmes, tels que les inondations ou les sécheresses. Pour cela, les autorités ont élaboré des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques et leur mise en œuvre sur le terrain. Ces projets sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs wilayas souffrant de "fragilité climatique", à l'instar de Djelfa, Guelma, El Bayadh, M'sila et Sidi Bel Abbès, et ce, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a affirmé un responsable au ministère de l'Environnement.

Ces plans locaux d'adaptation aux changements climatiques, qui seront réalisés grâce à un financement du Fonds national de l'environnement et du littoral (relevant du ministère de l'Environnement), devront être généralisés prochainement sur les 58 wilayas du pays, a déclaré à l'APS la directrice des changements climatiques au ministère de l'Environnement, Fazia Dahlab.

La responsable a rappelé que le Gouvernement avait donné des instructions au

ministère de l'Intérieur pour la réalisation de ces plans dans chaque wilaya du pays à partir des régions souffrant de fragilité climatique.

Elle a ajouté que le ministère de l'Intérieur n'ayant pas suffisamment d'expérience dans ce domaine, il sera appuyé dans cette tâche par le ministère de l'Environnement", soulignant que cette instruction relative à la réalisation de plans locaux d'adaptation aux changements climatiques intervient dans le cadre du Plan national du climat.

Ces plans locaux ont été lancés dans les wilayas de Djelfa (4 avril) et Guelma (8 mai), et ce, en vue de l'élaboration d'un programme local dans les deux wilayas, l'objectif premier étant de réduire les gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique, pour œuvrer ensuite à l'adaptation des deux régions aux changements climatiques compte tenu de leur fragilité climatique.

Dans le même contexte, a-t-elle poursuivi, le ministère de l'Environnement avait élaboré, au profit des deux wilayas (Djelfa et Guelma), un guide de mise en œuvre des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques, outre le lan-

cement de cycles de formation au profit des cadres administratifs locaux (dans les wilayas, les communes et les directions de l'environnement) pour leur permettre de suivre les programmes locaux relatifs à ces plans.

Après avoir élaboré le guide et terminé les cycles de formation au profit des cadres des autorités locales, le plan local d'adaptation aux changements climatiques sera élaboré pour les deux wilayas, a souligné la même responsable, ajoutant que ce plan comprend un programme d'action sur l'atténuation des gaz à effet de serre et un autre programme de travail sur l'adaptation aux changements climatiques.

Elle a annoncé que des plans locaux d'adaptation aux changements climatiques seront prochainement mis en œuvre dans trois autres wilayas fortement touchées par la fragilité climatique, à savoir El Bayadh, M'sila et Sidi Bel Abbès, précisant qu'une étude menée par le ministère de l'Environnement en 2017 a fait ressortir que ces régions souffraient d'une grande fragilité climatique.

Synthèse Saïd Sadia

## Aéroport de Constantine Reprise vdes vols internationaux

Le trafic aérien a repris vendredi à l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine après un arrêt de plus d'une année, avec un premier vol en provenance de Tunis, a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes algériennes.

Un protocole sanitaire de prévention a été mis en place de concert avec tous les intervenants concernés (direction de l'aéroport, la compagnie Air Algérie, direction de la santé et de la population, la Protection civile et les services de sécurité entre autres) pour accueillir 270 passagers attendus en provenance de Tunis, a précisé la même source.

Toutes les dispositions recommandées en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle ont été prises et seront appliquées conformément aux directives du Comité scientifique de suivi et de lutte contre la pandémie de Covid-19, a souligné la même source, affirmant qu'une cellule de suivi a été mobilisée par l'aéroport de Constantine pour "veiller au strict respect de toutes les mesures préventives". La distanciation entre les passagers à bord de l'avion et à leur sortie, le marquage au sol pour assurer l'espacement, les caméras thermiques pour détecter des passagers fiévreux figurent parmi les principales mesures prévues pour ac-



cueillir les vols en provenance de l'étranger, a-t-on indiqué, précisant que le nombre de personnes dans les bus mobilisés pour transporter les voyageurs a été réduit de moitié.

Des opérations de désinfection "régulières" seront également assurées à l'intérieur des avions et à l'aéroport pour davantage de sécurité, a fait savoir la même source, rappelant que cela s'inscrit dans le cadre du protocole de prévention adopté à l'échelle nationale.

Par ailleurs, à leur arrivée aux environs

de 14h45, les passagers seront transportés par des bus par la wilaya vers l'hôtel Protea, situé au centre-ville, pour un confinement obligatoire d'une durée de cinq jours, a-t-on appris auprès de la direction locale du Tourisme.

La réouverture partielle de l'espace aérien à compter du 1er juin courant, avait été décidée le 16 mai dernier en Conseil des ministres suite à l'amélioration de la situation épidémiologique dans le pays, a-t-on rappelé.

Tébessa

## Plus de 200 000 quintaux de céréales attendus



La campagne moisson-battage de la saison agricole de l'année en cours a été lancée au cours de la semaine écoulée dans les régions sud de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction d'agriculture de Tébessa.

Une vingtaine de moissonneuses batteuses ont déjà pris d'assaut les champs des céréales, et toutes les conditions ont été réunies pour le bon déroulement de l'opération.

Cette année, la récolte dans la région sud de Tébessa, qui englobe Negrine, Ferkane, Djarech et El Marmouthia, serait d'au moins de 200 000 quintaux de trois céréales selon les prévisions des services concernés. «Il faudra attendre la fin de la campagne pour affiner ce chiffre», a ajouté notre source.

Une légère diminution par rapport à l'année agricole écoulée où l'on a enregistré dans cette même zone semi-désertique plus 240 000 quintaux sur une superficie emblavée de 5900 hectares, soit 60% de la superficie globale de la wilaya où une récolte dépassant un million deux cent mille quintaux est attendue cette année.

En dépit de la faible pluviométrie due à la sécheresse qui touche depuis une décennie la région sud de Tébessa, l'irrigation artificielle a eu un impact positif sur le rendement et le bon développement de l'épi. Au nord de la wilaya, la campagne moisson-battage débutera au cours du mois prochain avec un rendement moyen prévisionnel d'environ 25 quintaux à l'hectare, sur une superficie ciblée dépassant 200 000 hectares.

Tiaret

## Une centaine de personnes victimes d'une intoxication

Plus d'une centaine de personnes issues de la daïra de Oued Lili, à 23 km au nord de Tiaret, ont été admises, en l'espace de quatre jours, dans différentes structures sanitaires, notamment vers la polyclinique de Oued Lili après avoir présenté des symptômes liés à une toxoinfection d'origine inconnue.

Selon des sources locales, les soupçons se sont focalisés sur la source d'eau se trouvant dans la banlieue Toriche. Cette source semble, selon toute vraisemblance, être la cause, bien que des échantillons aient été emmenés au laboratoire aux fins d'analyses pour déterminer la qualité de l'eau par une équipe du bureau des MTH. Sa fermeture temporaire étant devenue inéluctable, d'autres sources évoquent l'absorption de fruits altérés. On évoque tantôt les cucurbitacées, notamment la pastèque et le melon irrigués avec des eaux impropres et tantôt la consommation d'abricots, en vente en quantités ces derniers jours. Quoiqu'il en soit, la situation reste préoccupante, d'autant qu'au stress hydrique qui induit l'emploi d'eau d'origine douteuse subsiste ça et là des cross-connexion et leur cohorte de maladies à transmissions hydriques. Tiaret en détient une palme pour avoir enregistré en 2001 près de 1000 cas et des décès mais depuis le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement s'est considérablement amélioré. Il subsiste ça et là des aléas liés au bâclage de certains travaux et parfois des agressions qui induisent la cross-connexion. Les bureaux d'hygiène communaux sont sur le qui-vive et il est grand temps à la commission de wilaya des MTH de se mettre à l'œuvre.

## Sécurité publique

### Plusieurs accidents enregistrés dans différentes wilayas

Accidents de circulation, accidents domestiques ou d'autres formes de sinistres ; à travers le pays, les services de sécurité et de la protection civile n'ont pas chômé ces derniers jours.

Ainsi, à Oran, une personne est morte et 5 autres ont été blessées, suite à l'explosion d'une chaudière au sein d'un bain et douches à Sidi Benyebka (Oran), a-t-on appris, samedi, des services de la protection civile. Aussitôt l'alerte donnée, les unités de la protection civile de Sidi Benyebka et d'Arzew ont intervenu, vendredi soir, pour apporter les premiers secours aux victimes dans cette explosion qui a eu lieu au sein d'un bain et douches, situé dans une construction d'un étage à Sidi Benyebka. Le drame a causé la mort d'un homme âgé de 49 ans, suite à des blessures et des brûlures du second degré. La même source indique que les agents de la protection civile ont prodigué les premiers soins à une autre personne, âgée de 56 ans, victime de blessures et de brûlures du second degré au niveau des jambes avant d'être transféré au service des urgences de l'hôpital d'El-Mohgoun. Des citoyens ont transporté quatre autres personnes blessées, âgées entre 40 et 52 ans, au service des urgences médicales du même hôpital, indique les mêmes services.

De leur côté, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, le chauffard auteur de l'accident de circulation ayant causé la mort d'un jeune qui s'apprêtait à changer la roue de son véhicule, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les services de la sûreté d'Alger ont arrêté, vendredi, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, le chauffard qui avait pris la fuite (23 ans), originaire de la wilaya d'Alger, auteur d'un accident de circulation ayant causé la mort d'un jeune (27 ans) qui s'apprêtait à changer la roue de son véhicule au niveau de la rocade de Ain Naâdja", précise le communiqué.

A Ain-Defla, pas moins de neuf (9) personnes ont été blessées à Ain Defla dans un accident de la circulation survenu vendredi soir sur la route nationale (RN) n 4, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Arioua relevant de la commune de Hoceinia lorsqu'un mini-bus a percuté un véhicule utilitaire roulant en sens inverse, avant de chuter dans un ravin, causant des blessures plus ou moins graves à neuf passagers âgés entre 17 et 49 ans, a-t-on indiqué de même source.

Aussitôt informées de l'accident, les unités de la Protection civile de Khémis Miliana, Boumadfaâ et Miliana sont intervenues, mobilisant 4 ambulances, 5 camions et 20 agents, a-t-on détaillé. Après avoir reçu les premiers soins sur le lieu de l'accident, les victimes ont été transférées vers le service des urgences de l'hôpital de Khémis Miliana, a-t-on fait savoir.

Plus globalement, dix-sept (17) personnes sont décédées et 491 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué samedi la Protection civile dans un communiqué. Selon le même bilan, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 84 opérations de sensibilisation à travers 17 wilayas (57 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation sociale. Les unités de la Protection civile ont effectué, aussi, 99 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (46 communes), a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles.

Saïd Sadia

## Sidi Bel-Abbès

### Convention pour inclure l'environnement la formation professionnelle



Une convention cadre a été signée, samedi à Sidi Bel-Abbès, entre les directions locales de l'environnement et de la formation et de l'enseignement professionnels pour inclure la portée environnementale dans les circuits de formation professionnelle, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année, a-t-on appris de la directrice de l'environnement, Djabeur Safia. Cette convention, qui concrétise les articles signés entre les ministères de tutelle, repose sur un recensement des besoins du secteur de l'environnement dans le domaine de la formation par apprentissage, la certification des compétences professionnelles des personnels du secteur de l'environnement sur la base de leurs expériences et leurs acquis, en plus de l'organisation de visites pédagogiques pour les stagiaires, notamment

aux classes de l'environnement au niveau des différentes structures et établissements de ce secteur.

Dans le cadre de cette convention, les compétences des formés seront améliorées en les intégrant dans le milieu professionnel au niveau d'entreprises et organismes affiliés au secteur de l'environnement, en plus d'enrichir la nomenclature des spécialités de formation par l'intégration de nouvelles filières et métiers proposés par la direction de l'environnement en vue de leur ratification par les deux ministères. L'accord prévoit également la formation d'enseignants en apprentissage, l'accompagnement des diplômés des établissements de formation et des porteurs d'idées et de projets créateurs de richesse dans le domaine de l'environnement et leur encouragement à concrétiser leurs projets outre l'adoption de spécialités demandées dans le

secteur de l'environnement générant des opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle et contribution à l'enrichissement et l'adaptation de programmes pédagogiques liés à l'environnement. La direction de l'environnement a élaboré, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, un riche programme en coordination avec de nombreux partenaires au niveau du parc public, où des communications abordant, entre autres, la situation des espaces verts au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont été animées, en plus de l'organisation des expositions sur diverses activités environnementales liées à la collecte des déchets, au tri sélectif et à l'enfouissement technique, avec la participation de plus d'une vingtaine d'entreprises privées représentant plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, d'associations et autres secteurs.

## Alger

### La police organise cérémonie au profit des enfants

Les services de police de la wilaya d'Alger ont organisé jeudi une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, au profit de plus de 300 enfants au niveau du centre de loisir familial de Bainem relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et ce, dans le strict respect des mesures de prévention contre la Covid-19.

Selon un communiqué des mêmes services, cette célébration organisée en collaboration avec l'unité de la protection civile de la wilaya d'Alger et les différentes catégories de la société civile, a vu la présence des personnels de la sûreté nationale venus avec leurs enfants outre des enfants issus des différentes associations et jardins d'enfants et des personnes aux besoins spécifiques.

Plusieurs activités étaient aux programmes de cet événement dont la présentation de consignes et d'orientations sur la sécurité routière, la prévention contre le coronavirus, l'expositions des équipements de protection contre les risques des accidents domestiques et bien d'autres, conclut le communiqué.

## Blida

### Elargissement de la vaccination contre le Covid-19

L'opération de vaccination contre la Covid-19, lancée le 30 janvier dernier à Blida, a été élargie à 17 centres repartis sur plusieurs communes de la wilaya, a rapporté samedi le directeur local de la Santé, Ahmed Djemai. "L'opération de vaccination contre le nouveau coronavirus s'est réduite dans une première étape à la polyclinique de la cité des Bananiers du centre-ville de Blida, avant d'être élargie, dans une 2ème étape, à l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe des organes et

des tissus du CHU Franz Fanon, puis à 17 centres repartis sur le territoire de la wilaya", a indiqué à l'APS M. Djemai. Les centres sont repartis sur les communes de Soumaâ, Chebli, Larbaâ, Bouguara et Meftah, à l'Est, Oued El Aleugue, Boufarik et Chebli, au Nord, et Mouzaia, pour la partie ouest de la wilaya, a-t-il ajouté, expliquant que de cette manière les citoyens désirant se faire vacciner n'auront pas à se déplacer au chef-lieu. Depuis le lancement de l'opération de

vaccination, près de 14.000 citoyens de la wilaya, âgés de plus de 60 ans ou souffrant de maladies chroniques, ont été vaccinés contre la Covid-19, a noté le responsable, observant que "l'opération se poursuit de façon régulière". Aussi, il a fait part de la réception par la wilaya de Blida, depuis le début de l'opération de vaccination, de plus de 34.000 doses de vaccin, qui seront suivies par d'autres lots, en vue de la prise en charge de tous les citoyens désirant se faire vacciner.

# Comment équilibrer son alimentation ?

Manger équilibré, c'est l'assurance de rester en bonne santé et de conserver un poids adapté. Et vraiment, ce n'est pas compliqué ! Il suffit de respecter quelques grands principes. En dehors du lait maternel, aucun aliment ne réunit tous les nutriments nécessaires au fonctionnement de l'organisme : protéines, lipides, glucides, vitamines, minéraux, oligoéléments, fibres. Plus on varie et diversifie son alimentation, plus on couvre l'ensemble des besoins.

Consommez chaque jour au moins un aliment de chacune des familles : féculents, fruits et légumes, viande-poisson-œufs, produits laitiers, matières grasses. Consommez d'un jour à l'autre des aliments différents de chaque famille (par exemple pour les féculents : pain, pâtes, riz, pommes de terre...). Pas de panique si vous



peinez à obtenir l'équilibre sur un repas ou une journée : ce qui compte, c'est de l'avoir

sur la semaine.

## Mangez équilibré en respectant la pyramide alimentaire

L'organisme n'a pas besoin de tous les aliments en mêmes quantités. Certaines familles doivent être très présentes (base de la pyramide alimentaire), d'autres moins (pointe). Cela donne pour chaque journée :

- de l'eau à volonté. Buvez au moins 1,5 litre de liquide, pendant et entre les repas, sous forme d'eau et de boissons non caloriques ;
- des féculents à chaque repas. Céréales, aliments à base de céréales (riz, pâtes, semoule, blé, pain...), légumes secs (lentilles, fèves, pois...), pommes de terre... de préférence complets ;
- 5 fruits et légumes. C'est-à-dire au moins

400 g, à tous les repas, sous toutes leurs formes (cuits, crus, mixés...) ;

- 1 à 2 fois de la viande, du poisson ou des œufs. En proportion inférieure à celle de l'accompagnement (féculents et légumes). Pour la viande, préférez les morceaux les moins gras. Pour le poisson, consommez aussi des espèces grasses ;
- 3 produits laitiers. À chaque repas, alternez lait, fromages, yaourts afin d'obtenir un bon compromis entre matières grasses et calcium ;
- Un peu de matières grasses. Variez les sources (huiles, beurre, margarine...) et modérez votre consommation ;
- Rarement, des produits sucrés. Tous sont caloriques, soit parce qu'ils sont riches en sucre (sodas, bonbons...), soit parce qu'ils cumulent sucre et gras (pâtisseries, viennoiseries, chocolat...) ;

## Brûlures d'estomac : 4 solutions naturelles pour les calmer

Qu'elles soient liées à un repas trop copieux ou à un reflux gastro-œsophagien, les remontées acides ne sont pas une partie de plaisir astuces pour les apaiser rapidement. Aigreurs d'estomac, remontées acides... ces symptômes, souvent bénins, sont très fréquents et toucheraient un tiers de la population. Quelques remède simples aident à les calmer durablement.

### L'argile, en guise de pansement gastrique

« L'argile, verte ou blanche, tapisse l'estomac et agit comme un pansement gastrique naturel », explique le Dr Jacques



Labescat, médecin généraliste phytothérapeute.

L'argile blanche est plus douce, mais l'argile verte a une action légèrement anti-inflammatoire, intéressante si la muqueuse est déjà très enflammée par plusieurs jours de remontées acides,

ajoute le Dr Danielle Tallec, également médecin généraliste phytothérapeute. Comment l'utiliser ? On choisit de la poudre d'argile verte ou blanche ultra-ventilée, la seule adaptée pour un usage alimentaire, en pharmacie et parapharmacie (Cattier, Argiletz...). Il faut ensuite en mélanger ½ c. à café dans ½ verre d'eau.

Attention à la boire toujours 30 minutes avant les repas et à distance (au moins 2 ou 3 h) des prises de médicaments, car l'argile absorbe toutes les substances ! À faire deux fois par jour jusqu'à cicatrisation et disparition des douleurs, mais pas plus de 15 jours car l'argile peut provoquer une constipation.

## Jus de grenade et dattes, le duo de choc contre les maladies cardiaques

Consommer régulièrement un verre de jus de grenade et trois dattes permettrait de prévenir l'accumulation de lipides dans les artères de 33%.

### Jus de grenade et dattes, le duo de choc contre les maladies cardiaques

Et si ce matin, au lieu de votre petit déjeuner classique, vous optiez plutôt pour un verre de jus de grenade et quelques dattes ? Vous pourriez ainsi prévenir l'accumulation de lipides dans les artères et limiter les risques d'attaque cardiaque, d'après des chercheurs.

En effet, d'après une étude publiée par

la revue Food & Function, la consommation régulière de 12 cl de jus de grenade et de trois dattes serait la façon idéale de lutter contre les maladies cardiaques en raison de leur forte concentration en antioxydants.

Le jus de grenade est riche en antioxydants polyphénoliques végétaux qui réduisent l'oxydation du corps et les dattes contiennent des antioxydants polyphénoliques qui protègent l'organisme du mauvais cholestérol. Ensemble, ils forment un duo de choc, capable de réduire de 33% le stress oxydant des parois des artères et de diminuer de 28% le cholestérol artériel.

### Les aliments anti-cholestérol

Les chercheurs sont arrivés à ces conclusions après avoir testé le cocktail grenade-dattes sur des souris affichant un taux de cholestérol élevé. Le professeur Michael Aviram, auteur principal de cette étude, précise d'ailleurs que l'idéal serait de mouliner les graines de grenade et de les manger sous forme de pâte.

Si cette étude apporte des éléments nouveaux du point de vue du mélange de ces deux ingrédients, Le Parisien rappelle que d'autres aliments riches en fibres et en oméga-3 permettent de lutter contre le mauvais cholestérol. Pour en citer quelques-uns : les pommes, l'orge, la farine d'avoine, le saumon, le hareng, les amandes et les noix.

## A quel moment commence l'addiction au sucre ?

L'affinité avec les sucreries commence dès la petite enfance, constatent des chercheurs américains. Certains bébés dépassent les niveaux maximums de sucre recommandés pour les adultes, consommant environ 7 cuillères à café de sucre ajouté par jour.

Manger des aliments contenant du sucre ajouté peut influencer les choix alimentaires d'un enfant plus tard dans sa vie. Cette consommation est liée aussi à un plus grand risque d'obésité, d'asthme, de caries dentaires, et de maladies cardiaques comme l'hypercholestérolémie et l'hypertension artérielle. Or, les sociétés occidentales sont de grandes consommatrices de sucre, dès le plus jeune âge.

D'après une étude menée par des chercheurs des Centres pour le contrôle et la

prévention des maladies (CDC) aux États-Unis, certains bébés consomment plus de sucre que le niveau maximum recommandé pour les adultes. Les chercheurs ont analysé les données de 800 tout-petits âgés de 6 à 23 mois dans le cadre de la U.S. National Health and Nutrition Examination Survey 2011-2014. Ils ont constaté que 85 % d'entre eux consommaient du sucre ajouté, et que la consommation augmentait avec l'âge.

### Les fruits et les légumes

Environ 60% des enfants âgés de 6 à 11 mois consommaient un peu moins d'une cuillerée à café de sucre ajouté par jour. À l'âge de 19 à 23 mois, ils sont 99% à consommer en moyenne 7 cuillères à café de sucre ajouté par jour, soit plus qu'une barre chocolatée. Les limites

quotidiennes recommandées pour les sucres ajoutés sont de 6 cuillères à thé ou moins par jour pour les enfants de 2 à 19 ans et pour les femmes adultes, et de 9 cuillères à thé ou moins par jour pour les hommes adultes.

"C'est la première fois que nous examinons la consommation de sucre ajouté chez les enfants de moins de 2 ans", a déclaré Kirsten Herrick épidémiologiste nutritionnelle et auteure de ces travaux, qui seront présenté à la réunion annuelle de l'American Society for Nutrition. "Ces données pourraient être pertinentes pour les prochaines directives diététiques 2020-2025 pour les Américains. La façon la plus facile de réduire les sucres ajoutés dans votre propre alimentation et celle de vos enfants est de choisir des aliments qui n'en contiennent pas, comme les fruits et légumes frais."

## 3 bonnes raisons de vous mettre aux jus de légumes

Bons pour la santé, faibles en sucre, alliés minceur... les jus de légumes ont tout pour plaire lorsqu'ils sont accompagnés d'une hygiène de vie équilibrée.

### 3 bonnes raisons de vous mettre aux jus de légumes

Votre instinct primaire vous ordonne-t-il de passer vos journées sous la couette à manger des viennoiseries arrosées de crème chantilly ? Personnellement, c'est le cas. Mais après des années de tentatives, j'ai fini par accepter que le corps humain n'est pas conçu pour ce type d'activité... la nature est bien cruelle. Alors il a fallu trouver des solutions pour joindre l'utile à l'agréable et là, miracle, les jus de légumes sont arrivés. Mon préféré : concombre, pomme, céleri et basilic. On épluche, on mixe, on boit.

Comme toute chose, les jus de légumes ne sont bénéfiques que dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'un style de vie sain. Mais ils peuvent également donner un coup de pouce aux personnes qui n'ont pas l'habitude de consommer ce type de nourriture. Croquer dans des légumes apportera plus de nutriments à votre corps qu'un jus de légumes. Mais un jus de légume est mieux que pas de légumes du tout.

Si vous êtes encore sceptique, voici quelques bonnes raisons de vous lancer.

### Pour apporter les nutriments essentiels à notre organisme

Selon le type et la quantité de légumes que vous utilisez, les jus de légumes verts peuvent vous apporter jusqu'à un tiers des vitamines quotidiennes recommandées, des protéines et certains oligoéléments essentiels. En choisissant de préparer vos jus vous-mêmes avec des légumes (et quelques fruits si vous le souhaitez) bio, vous pouvez optimiser ses capacités nutritives. Nos seulement vous vous sentirez plus en forme, mais vous lutterez également contre le mauvais cholestérol et le diabète.

### Pour perdre quelques kilos

Le faible apport calorique de ces jus rend les jus de légumes de solides alliés à votre régime pré-bikini. Pas de gras, peu de sucre, quelques protéines... vous pouvez vous faire plaisir et tester autant de recettes que vous voulez, votre ligne n'en subira que des effets positifs !

### Parce que c'est meilleur pour la santé que les smoothies

Les nutritionnistes reprochent généralement aux jus de fruits mixés du type smoothie de favoriser l'absorption de sucre car le mixeur en casse les fibres. Le jus de légumes, eux, n'ont pas ce problème car ils sont naturellement pauvres en sucre. D'ailleurs les smoothies sont associés à une hausse du risque de diabète, contrairement aux jus de légumes, qui diminuent ce risque, rappelle le site du magazine américain Time.

# CV personnalisé : conseils pour se démarquer

Une entreprise reçoit de très nombreuses candidatures pour une offre d'emploi publiée. Pour se démarquer et attirer l'œil du recruteur, vous pouvez personnaliser votre CV. Un bon CV personnalisé doit notamment comporter un titre explicite, des mots-clés adaptés au poste recherché et des expériences professionnelles bien renseignées. Découvrez tous nos conseils dans cet article pour optimiser vos chances de décrocher l'entretien d'embauche pour le travail de vos rêves.

## CV personnalisé : utilisez les mots-clés pertinents de l'offre d'emploi

Lorsque le recruteur construit son annonce d'emploi, il utilise des mots-clés efficaces pour définir le poste sur lequel il souhaite recruter. Il peut s'agir du libellé du poste, de la ville, de la région, d'un terme technique, ou encore d'un diplôme. Par exemple : « Chargé d'affaires VRD », « Juriste contrats internationaux », « Acheteur Junior épicerie »... Décryptez l'offre d'emploi et identifiez les mots-clés les plus importants dans l'annonce d'emploi et faites-les ressortir tout au long de votre CV. Ils peuvent se trouver dans :

- L'intitulé du poste ;
- La formation souhaitée ;
- L'expérience requise ;
- Les compétences techniques requises.



## CV personnalisé : donnez un titre pertinent

En tête du CV et d'une police supérieure au reste, le titre est le premier élément que voit le recruteur lorsqu'il regarde votre CV. S'il existe et qu'il correspond au poste vacant, vous marquerez des points et doublerez vos chances d'être contacté pour passer un entretien d'embauche. Le titre est un élément de personnalisation de votre CV car, selon ce que vous indiquerez, il permet au recruteur d'obtenir de précieux indices sur votre profil : le poste visé et éventuellement une spécialité (par exemple : Juriste - droit des fusions), une langue parlée ou encore une soft skills (Responsable des contenus : j'ai mené une équipe projet pendant 2 ans sur la refonte du site internet). Grâce à votre titre personnalisé, le recruteur saura très vite si votre CV correspond à l'offre d'emploi ou

non.

Notre conseil: pour que votre personnalisation soit efficace, laissez de côté les compétences « tartes à la crème » du genre « à l'écoute » ou « bonne cohésion d'équipe ».

## Travaillez l'accroche de votre CV pour le personnaliser

Avec quelques mots bien choisis, l'accroche du CV peut faire la différence et donner envie au recruteur d'en savoir plus ! En quoi consiste-t-elle ? Il s'agit de quelques phrases placées juste en dessous du titre, expliquant brièvement vos compétences, vos motivations, et qui doit donner envie d'en savoir d'avantage sur vous. Ne rédigez pas un pavé non plus, 5 ou 6 lignes suffisent amplement. Vous pouvez mettre en avant un aspect de votre candidature : votre expérience, vos compétences techniques ou vos diplômes, mais également des compétences comportementales

que les entreprises s'arrachent comme la créativité, le management ou la prise de décision... Exemple d'accroche de votre CV : j'ai plus de 7 ans d'expérience dans le domaine du contenu web, dont 5 ans sur le poste de responsable contenu et 2 ans en tant que directrice.

## CV personnalisé : démarquez-vous avec une photo de pro

La photo sur le CV fait débat : non obligatoire, elle ne doit pas être un motif pour écarter une candidature. Elle est en revanche appréciée des recruteurs. Quelle peut être son utilité ? La photo permet au recruteur de visualiser le profil et donc de mémoriser votre candidature. Elle peut donc être un plus pour vous et une chance supplémentaire d'être sélectionné pour l'emploi de vos rêves.

Notre conseil: privilégiez la photo avec le buste de  $\frac{3}{4}$  face, le regard fixant un point à droite ou à gauche de l'objectif. Soignez votre tenue, exit les photos posées en maillot de bain ou sur la plage. La photo doit rester professionnelle avant tout. Pour en savoir plus sur la photo de CV idéale, notre article dédié répond à toutes vos questions.

## Soignez la rubrique « Loisirs » de votre CV

Un bon CV doit contenir les rubriques essentielles à la bonne

compréhension de votre parcours ou de votre expérience professionnelle mais également celles qui permettront au recruteur de mieux cerner votre personnalité. La rubrique « centres d'intérêt » (autrement appelée rubrique « Loisirs » ou « Divers ») est idéal pour distiller des informations, soigneusement choisies, au recruteur. Par exemple,

- Vous encadrez un cours de sport le week-end : le recruteur verra en vous vos capacités de management et votre sens du collectif.
- Vous jouez d'un instrument de musique depuis l'enfance : vous êtes créatif.
- Vous êtes engagé dans une association : vous avez le sens du service.

## Envoyez votre CV personnalisé avec un mail de motivation pour vous démarquer

N'envoyez pas votre CV en pièce jointe d'un mail quasi-vide. Tout moyen de communication avec le recruteur est bon à prendre pour l'accrocher et vous démarquer. Préparez un petit paragraphe exposant vos motivations à décrocher le poste, sans qu'il ne soit une redite de votre CV. L'objectif du mail de motivation n'est pas d'expliquer tout votre CV, mais est de mettre en lumière un point particulier de celui-ci ou même de valoriser ce qui n'apparaît pas dedans et qui vous semble important.

NEW YORK TIMES

## le Maroc utilise la question migratoire pour faire pression sur l'Espagne

Le Maroc utilisait la question migratoire pour faire pression sur l'Espagne pour qu'elle prenne son parti dans le conflit au Sahara occidental et recherchait, par ce procédé, plus de transferts d'argent en guise d'aide financière visant à contenir les migrants illégaux, selon le New York Times (NYT). Dans un long reportage sur la crise de Ceuta, paru dans son édition du 2 juin, le quotidien new-yorkais a souligné que "la crise a mis à nu le point de pression que le Maroc a sur l'Espagne en matière de migration". Les reporters, co-signataires du reportage, ont rappelé que des responsables du gouvernement espagnol et d'autres experts affirment que "le Maroc considère

de plus en plus les migrants comme une sorte de monnaie et tire parti de son contrôle sur eux pour extraire des prix financiers et politiques de l'Espagne".

Les reporters ont révélé que quelques heures après que les migrants ont commencé à affluer à Ceuta, l'Espagne a approuvé 30 millions d'euros, soit environ 37 millions de dollars, d'aide pour la police des frontières au Maroc.

Il a été constaté, par ailleurs, que les tensions entre les deux pays à propos des migrants se sont aggravées pendant la pandémie de Covid-19, qui "a paralysé les économies des deux côtés de la frontière".

Le Maroc a déjà reçu environ 13 milliards d'euros de fonds de développe-

ment de l'Union européenne (UE) depuis 2007 en échange de contrôles stricts aux frontières, selon le média.

Selon le NYT, les experts disent que le régime marocain "recherche plus de transferts d'argent cette année".

En s'appuyant sur les déclarations de hauts responsables espagnols, les auteurs ont conclu que "les intérêts du Maroc et ses tensions avec l'Espagne vont cependant au-delà du financement".

"Il n'est pas acceptable qu'un gouvernement autorise des attaques à ses frontières" en raison de désaccords sur la politique étrangère, a déclaré lundi Pedro Sanchez, le Premier ministre espagnol, cité par le NYT.

TCHAD

## La CEEAC pour une "transition politique dans les 18 mois"

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a encouragé à son tour les autorités militaires du Tchad à organiser une "transition politique" dans les 18 mois, à l'issue d'une rencontre de quatre chefs d'Etat vendredi à Brazzaville.

Les présidents du Congo Denis Sassou Nguesso, de la République démocratique du Congo (RDC) Félix Tshisekedi, de l'Angola Joao Lourenço, et de la Centrafrique Faustin Archange Touadéra "encouragent les autorités de la transition à organiser dans les meilleurs délais un

dialogue national inclusif", selon le communiqué final de cette réunion de la CEEAC.

Ils appellent "tous les acteurs politiques" à atteindre les "objectifs de la transition politique dans un délai de 18 mois". L'Union africaine (UA) avait déjà formulé la même exigence le 20 mai.

"Nous prenons acte de la suspension de la Constitution tchadienne de 2018 et de la mise en place d'un Conseil militaire de transition" (CMT), selon le communiqué final de la conférence sur le Tchad, lu par le ministre congolais des affaires étran-

gères, Jean-Claude Gakosso.

Le CMT, présidé par un fils du président tchadien Idriss Déby Itno, Mahamat Idriss Déby, a pris le pouvoir le 20 avril en annonçant la mort du chef de l'Etat, tué au front contre des rebelles, selon N'Djamena.

Les chefs d'Etat de l'Afrique centrale ont encouragé "les partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux" à soutenir le Tchad. La Guinée Equatoriale et le Burundi étaient représentés à cette réunion par leurs vice-présidents, le Tchad et le Gabon par leurs Premiers ministres.

## Environ un million de Palestiniens emprisonnés depuis 1967

Environ un million de Palestiniens avaient été arrêtés depuis 1967, parmi lesquels 226 prisonniers ont été tués durant leur détention dans les prisons de l'occupation israélienne, a indiqué samedi un organisme palestinien spécialisé dans les affaires des prisonniers. La Commission pour les affaires des détenus et des ex-prisonniers de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a déclaré dans un communiqué que "le bilan des arrestations parmi les Palestiniens, depuis le 5 juin 1967, a atteint environ un million".

La Commission a fait savoir que parmi les arrestations, on compte environ 17

000 jeunes filles, des femmes et des mères, et plus de 50 000 détentions d'enfants.

Et d'ajouter que tous les Palestiniens qui ont été détenus ont été soumis à au moins "une forme de torture physique ou psychologique, des sévices moraux et des traitements cruels".

Selon la Commission, plus de 54 000 ordres de détention administrative ont été émis à l'encontre de détenus palestiniens, "entre nouvelles décisions et renouvellements de détentions administratives".

La détention administrative est un emprisonnement sur ordre militaire israélien sans chef d'inculpation, pour une

période pouvant aller jusqu'à 6 mois, avec la possibilité de prolongation.

La Commission a indiqué que "depuis le 5 juin 1967, environ 226 prisonniers ont été tués dans les prisons de l'occupation, 73 d'entre eux sont morts à la suite de tortures, 71 à cause de négligence médicale, 75 à la suite de meurtres prémédités après leurs arrestations, et 7 ont été abattu alors qu'il était en prison".

Elle a aussi relevé la mort de centaines de personnes, peu de temps après leurs libérations, "affectées par des maladies contractées dans les prisons, à la suite de tortures, de négligences médicales et de mauvais traitements".

ONU

## L'impact négatif de la corruption sur la stabilité sociopolitique des pays souligné

La session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur la lutte contre la corruption a adopté "la Déclaration politique" qui comprend plusieurs axes dont "le lien entre la corruption et son impact négatif sur le développement durable et la stabilité sociopolitique des pays".

La Déclaration politique issue de cette session à laquelle a pris part le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, tenue par visioconférence, du 2 au 4 juin en cours, fait "clairement mention de vides juridiques dans le système international de lutte contre la corruption", a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

A cet effet, "la Déclaration exhorte tous

les états parties à émettre des propositions devant améliorer la convention des Nations unies de la lutte contre la corruption, tout en soulignant l'importance de la relance de la coopération internationale, notamment en ce qui concerne le recouvrement des avoirs et des revenus de la criminalité ainsi que l'activation des moyens juridiques devant mettre fin aux zones de sécurité (paradis fiscaux) pour les personnes impliquées dans des crimes de corruption".

La Déclaration politique "recoupe l'ensemble des exigences de l'Algérie en matière de recherche des mécanismes internationaux efficaces permettant de lutter contre la corruption, de mettre un terme à l'impunité de ses auteurs et de ré-

cupérer les fonds détournés, tel qu'affirmé par le chef de la délégation algérienne, Belkacem Zeghmati, dans l'allocution de l'Algérie prononcée lors de cette session".

Pour rappel, l'Algérie avait réaffirmé "la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale en matière de recouvrement d'avoirs et d'extradition des criminels, d'échange d'informations et d'assistance juridique mutuelle, conformément aux législations nationales pour resserrer l'étau autour des parties impliquées dans des affaires de corruption et les priver de leurs acquis illicites", avait souligné le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

TUNISIE

## Flambée des prix des produits de première nécessité

Augmentation des prix du sucre, du carburant, de l'eau, sans compter ceux irréguliers des fruits et légumes, autant d'indices sur une situation sociale de plus en plus inquiétante.

Pour s'expliquer, les autorités péchent par une communication défaillante, qui n'apporte guère de quiétude à une population qui vit un ras-le-bol sans précédent.

C'est, estime-t-on, le résultat inéluctable de la démarche économique adoptée, consciemment ou inconsciemment, depuis la «révolution» de janvier 2011 et la prise du pouvoir par des équipes nullement ou peu rompues aux affaires publiques. Ces augmentations de prix qui seront suivies d'autres selon les responsables du ministère des finances, sont, selon toute vraisemblance, dictées par le Fonds monétaire international (FMI), qui lie l'octroi de tout nouveau prêt à la Tunisie à la suppression, même progressive, du soutien des prix.

À ce jour, les discussions avec cette institution traînent dans l'espoir d'obtenir un prêt de 4 milliards de dollars pour financer en partie le budget de l'année en cours. Les exigences du FMI ne s'arrêtent pas là, puisqu'elles englobent une réduction de la masse salariale servie par la Fonction publique.

Par ailleurs, les responsables au plus haut sommet de l'État multiplient les initiatives à la recherche de nouvelles sources de financement. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les visites récentes du chef du gouvernement et du chef du Parlement au Qatar, et celle effectuée, les 3 et 4 Juin, par le président de la République à Bruxelles. Sensibiliser les pays amis et les pourvoyeurs de fonds, en vue de relancer l'économie est le principal objectif assigné dans l'espoir de voir injecter dans l'économie du pays les investissements souhaités.

Malgré ces efforts, ces investissements ne répondent pas encore aux besoins pressants comme l'indiquent les accords conclus, jeudi à Tunis, avec la partie française à la fin de la visite du Premier ministre français. Le volume n'a pas dépassé les 80 millions d'euros considérés, par les observateurs, comme dérisoire, eu égard aux relations tunisio-françaises.

TURQUIE

## Les côtes envahies par la "morve de mer"

Une mousse visqueuse a envahi depuis plusieurs semaines les côtes du nord-ouest de la Turquie sous l'action combinée de la pollution et du réchauffement climatique, un phénomène qui préoccupe les défenseurs de l'environnement.

Les mucilages, parfois surnommés "morve de mer", apparaissent lorsque des organismes végétaux vivant en suspension dans l'eau gonflent jusqu'à former une sorte de mucus jaunâtre qui recouvre de vastes pans de mer.

Outre les désagréments pour les riverains et les pêcheurs, les mucilages posent surtout un danger pour l'écosystème en bloquant notamment la lumière du soleil et en privant la flore et la faune sous-marines d'oxygène.

Les nappes de mucilages se sont multipliées ces dernières semaines dans la mer de Marmara, y compris à Istanbul, capitale économique de la Turquie.

Ce phénomène naturel a été recensé en Turquie pour la première fois en 2007. Mais l'invasion actuelle est de loin la plus importante à ce jour. Selon les experts, elle est due à la pollution et au réchauffement des températures, qui favorisent la prolifération des substances végétales à leur origine.

"Les mucilages recouvrent la surface de la mer comme un drap. Au bout d'un certain temps, celui-ci s'enfonce dans l'eau et recouvre l'écosystème" marin, empoisonnant mollusques et crustacés, explique Muharrem Balci, professeur de biologie à l'Université d'Istanbul.

# Croquettes de poulet au riz en sauce

### Ingrédients

1/2 blanc de poulet  
1 petit oignon  
1/2 verre de riz  
1 belle poignée d'olives vertes  
sel  
poivre noir  
cannelle et huile  
persil ciselé  
1 c. à c. de maïzena  
1/2 œuf battu.  
Pour la panure :  
1 œuf  
farine  
chapelure  
huile pour la friture.



### Préparation

Faire cuire le blanc de poulet dans

de l'huile chaude avec l'oignon  
râpé, le sel et les épices, ajouter le  
persil et laisser revenir à petit feu.

Arroser avec un peu d'eau.  
Couvrir et laisser cuire.

Entre-temps, cuire le riz dans de

l'eau salée un peu plus que d'habi-  
tude afin de faciliter la formation  
des croquettes.

Faire bouillir les olives à trois  
reprises pour les dessaler. Dé-  
couper la moitié des olives et jeter  
le reste dans la sauce. Diluer la  
maïzena dans un peu d'eau froide,  
puis la verser dans la sauce pour  
la lier.  
Émietter le poulet, ajouter le riz et  
les olives en petits morceaux, du  
persil ciselé et 1/2 œuf battu.  
Former des croquettes, les passer  
dans la farine, l'œuf battu puis la  
chapelure.  
Les garder au frais 1 heure puis  
les faire frire 2 minutes dans un  
bain d'huile bien chaud.  
Dans l'assiette de service, verser  
la sauce chaude et dresser par-  
dessus les croquettes.  
Décorer avec du persil ciselé.

## Bâtonnets de poulet frits à la sauce blanche

### Ingrédients

2 filets de poulet  
2 jaunes d'œuf  
4 cuillères à soupe de farine  
chapelure  
huile pour friture  
1 yaourt nature  
2 cuillères à soupe de mayonnaise  
1 cuillère à soupe de jus de citron  
1 gousse d'ail hachée  
1 pincée de piment (facultatif)  
1 cuillère à café de persil  
sel et poivre

### Préparation

Dans un bol, mettez le yaourt nature, la may-  
onnaise, le jus de citron, le persil, l'ail, le sel  
et le poivre.  
Mélangez bien l'ensemble avec un petit fouet  
pour obtenir une sauce homogène.  
Répartir la sauce dans des petits ramequins  
individuels puis saupoudrez le tout de piment  
.  
Laissez de côté.  
Coupez les filets de poulet en lamelles,  
passez-les dans la farine puis dans le jaune  
d'œuf, puis dans la chapelure.  
Faites-les frire 6 minutes dans une poêle, à  
feu moyen, dans l'huile.  
Réservez ces bâtonnets sur du papier ab-  
sorbant.  
Au moment de servir, présentez-les avec la  
sauce au yaourt.

## Calamars en sauce piquante

### ingrédients

1 kg de calamars congelés  
1 verre à thé d'huile  
4 tomates  
1 c. à c. de piment fort  
un peu de piment doux  
3 gousses d'ail  
sel, poivre.

### Préparations

Éplucher et épépiner les tomates, les couper  
en petits morceaux.  
Faire chauffer l'huile dans une poêle, y faire  
cuire les calmars coupés en morceaux jusqu'à  
ce qu'il n'y ait plus d'eau, saler et poivrer, en-  
suite ajouter les tomates, le persil et l'ail  
hachés, assaisonner de poivre, piment doux,  
piment fort, laisser cuire sur feu doux pendant  
35 minutes.  
Servir aussitôt.

### ingrédients

150 g de pois chiches trempés la veille  
1 langue de veau ou de bœuf bouillie  
200 g de pois chiches trempés la veille  
2 dl d'huile  
soit 1 verre classique  
2 piments secs  
épépinés et trempés  
1 tête d'ail  
12 g de poivre rouge  
soit 1 cuillère à soupe  
sel.

### Préparations

Piler dans un mortier les piments, ajouter  
le sel et l'ail, puis mouiller avec un peu  
d'eau.  
Une fois la langue bouillie, lui enlever la  
peau et la couper en morceaux.



Joindre dans une marmite contenant  
l'huile la langue, ainsi que les pois  
chiches en surveillant le niveau de la  
sauce. Laisser cuire jusqu'à ce que la

langue soit fondante.  
On peut ajouter, également avant la fin  
de la cuisson, quelques petites pommes  
de terre entières.

## MOUSSE AUX FRUITS CONFITS

### ingrédients

4 jaunes et 2 blancs d'œuf  
6 cuillères à soupe de sucre  
2 cuillères à soupe pas très pleines de  
maïzena  
1 zeste de citron  
vanille  
1/2 l de lait  
30 g de beurre

100 g de fruits confits

### Préparations

Travaillez les jaunes d'œufs avec le  
sucre, la vanille et le zeste de citron en  
mélange mousseux, joignez la farine  
puis le lait froid.  
Portez sur un feu doux en fouettant, re-  
tirez juste avant le premier bouillon.

Ajoutez le beurre et les fruits confits  
trempés dans l'eau de fleurs d'oranger et  
essorés.  
Laissez refroidir en remuant de temps en  
temps pour éviter la formation d'une  
croûte.  
Battez les 2 blancs d'œufs en neige et  
ajoutez-les délicatement à la crème,  
versez dans des coupes et mettez au  
frais.

## PETITS SALÉS AUX OLIVES

### ingrédients

5 œufs  
50 g d'olives vertes et noires dénoy-  
autées

125 g de farine  
20 cl de crème fraîche  
1 sachet de levure  
75 g de gruyère râpé.

### Préparations

Mélanger tous les ingrédients, remplir  
vos moules et déposer sur chaque em-  
preinte une demi-olive.  
Enfournez à four préchauffé à 200° pour  
10 minutes.

## ŒUFS MIMOSAS AU THON

### ingrédients

6 œufs  
5 c. à s. de mayonnaise  
1 laitue  
1 boîte de thon à l'huile  
sel, poivre

### Préparations

Faire durcir les œufs dans l'eau bouil-  
lante pendant 12 minutes, les écaler, les  
couper en deux et les vider de leurs  
jaunes.  
Mettre ces derniers dans un bol et les

écraser avec une fourchette, ajouter la  
mayonnaise, le thon égoutté, le sel et le  
poivre, bien mélanger.  
Sur un plat de service, faire un lit avec  
des feuilles de salade, disposer les  
moitiés des œufs durs, puis les remplir  
avec la préparation.

## SOUFFLÉS AU FROMAGE

### ingrédients

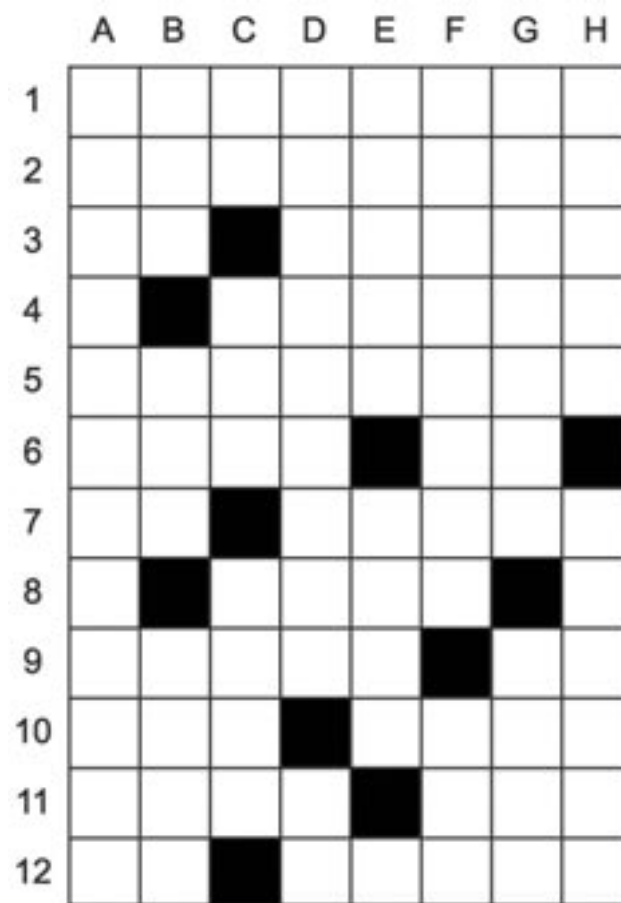
4 œufs  
100 g de fromage rouge râpé  
70 g de beurre  
25 cl de lait  
50 g de farine  
noix de muscade râpée  
sel, poivre.

### Préparations

Mettez 50 g de beurre dans une casserole  
et faites fondre, puis ajoutez la farine et  
mélangez en faisant cuire à feu doux  
pendant 2 à 3 min.  
Ôtez la casserole du feu et versez le lait  
tout en fouettant. Salez, poivrez et  
ajoutez de la muscade.  
Remettez la casserole sur le feu et faites  
cuire en remuant 2 min.  
Ôtez du feu.  
Incorporez les jaunes d'œufs à la

béchamel, puis ajoutez le fromage et  
mélangez bien.  
Fouettez les blancs en neige ferme avec  
une pincée de sel. Incorporez les blancs  
d'œufs en neige délicatement et en  
soulevant la masse à la béchamel.  
Beurrez un moule à soufflé avec le reste  
de beurre et versez-y la préparation.  
Faites cuire au four à th.6 (180°C) pen-  
dant 20 min jusqu'à ce que le soufflé soit  
bien monté et doré.

## Mots croisés



R E D E C X E R T T E L B D C N  
E E R R Q H P L I O L O E H I L  
H C A B U R A L A G U V A T E I  
C A F U E I N N N R A R E N T A  
O L A L T E A O D N G U N A I R  
R P L A S O C E T E Q E D A U I  
C I B S C C B U R U L L T O N T  
C B I N H T R U O O O L P N N T  
A P A I E E E B S S D M E L I A

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'elixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   |   |   | 5 | 6 |
|   |   |   |   | 7 | 4 |   |   |   |
| 6 |   | 2 | 9 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 2 | 7 |   | 4 |
|   | 7 | 4 |   |   |   | 5 |   |   |
|   |   |   |   |   | 6 | 3 |   | 9 |
| 3 |   | 6 | 1 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   | 5 | 7 |   |   |   |
| 7 |   |   |   |   |   |   | 9 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 7 | 2 | 8 | 3 | 9 | 5 | 6 |
| 5 | 9 | 8 | 6 | 7 | 4 | 2 | 3 | 1 |
| 6 | 3 | 2 | 9 | 1 | 5 | 8 | 4 | 7 |
| 8 | 6 | 3 | 5 | 9 | 2 | 7 | 1 | 4 |
| 9 | 7 | 4 | 8 | 3 | 1 | 5 | 6 | 2 |
| 2 | 5 | 1 | 7 | 4 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 3 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 4 | 7 | 5 |
| 4 | 1 | 9 | 3 | 5 | 7 | 6 | 2 | 8 |
| 7 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 | 1 | 9 | 3 |

## Mots fléchés

|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------|
| MARTY-<br>RISER,<br>SUPPLI-<br>CIER   | PIPI-ROOM         | QUI EST<br>BON POUR<br>LE REBUT   | GRAND<br>TOUR DE<br>VÉLO                           | CENT<br>LITRES                             | RELATIF<br>AU<br>CHEVAL                        |
| ORVILLE                               | IL EST<br>MOQUEUR |                                   | FLAGORNE                                           | SOLDAT<br>AMÉRI-<br>CAIN                   |                                                |
|                                       |                   | CÉRÉALE                           |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   | GARDE-<br>MALADES                 |                                                    |                                            |                                                |
| BERCEAU<br>POSSIBLE<br>D'ABRA-<br>HAM |                   | PRÉNOM<br>DE ROIS                 |                                                    |                                            | COMITÉ<br>D'ORGA-<br>NISATION<br>DES JEUX      |
| SANS OGM                              |                   | NOUVA SON<br>SOULIER              |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   | COBALT<br>AU LABO                                  | CUIVRE                                     |                                                |
|                                       |                   |                                   | ELLE EST<br>CIRÉE À<br>TABLE                       | MOT DE SÉ-<br>PARATION                     |                                                |
| DANS L'IN-<br>CAPACITÉ<br>DE          |                   |                                   |                                                    | INTER-<br>JECTION<br>DOULOUE-<br>REUSE     |                                                |
| PILIERS DE<br>L'ARÈNE                 |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
| RENARD<br>BLEU                        |                   |                                   |                                                    | DEVANT<br>CE QUI<br>EST À LUI<br>OU À ELLE | ARTICLE<br>INDEFINI<br>ET<br>NOMBRE<br>PREMIER |
| MANCHE<br>À WIM-<br>BLEDON            |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   | OUVRIER<br>QUI USINE<br>UNE PIÈCE |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
| DOUBLE<br>DÉ-<br>CIMÈTRE              |                   |                                   | ELLE VA-<br>LAIT TROIS<br>PIEDS,<br>SEPT<br>POUCES |                                            |                                                |

## de l'administration

**Quotidien National d'Information** ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



**023 95 73 73/ 0553 45 62 56**

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

## Arrestation du chauffard

### Auteur de l'accident mortel de Ain Naâdja



**LES SERVICES DE SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER ONT ARRÊTÉ, EN COORDINATION AVEC LES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE, LE CHAUFFARD AUTEUR DE L'ACCIDENT DE CIRCULATION AYANT CAUSÉ LA MORT D'UN JEUNE QUI S'APPRÊTAIT À CHANGER LA ROUE DE SON VÉHICULE, A INDIQUÉ HIER UN COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN).**

**"LES SERVICES DE LA SÛRETÉ D'ALGER ONT ARRÊTÉ, VENDREDI, EN COORDINATION AVEC LES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE, LE CHAUFFARD QUI AVAIT PRIS LA FUITE (23 ANS), ORIGINAIRE DE LA WILAYA D'ALGER, AUTEUR D'UN ACCIDENT DE CIRCULATION AYANT CAUSÉ LA MORT D'UN JEUNE (27 ANS) QUI S'APPRÊTAIT À CHANGER LA ROUE DE SON VÉHICULE AU NIVEAU DE LA ROCADE DE AIN NAÂDJA", PRÉCISE LE COMMUNIQUÉ.**

**APRÈS AVOIR SOULIGNÉ QUE LA VIDÉO DE L'ACCIDENT AVAIT ÉTÉ LARGEMENT RELAYÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, LA DGSN A AFFIRMÉ QU'APRÈS PARACHÈVEMENT DES PROCÉDURES LÉGALES EN VIGUEUR, LE SUSPECT SERA DÉFÉRÉ DEVANT LES JURIDICTIONS TERRITORIALEMENT COMPÉTENTES, CONCLUT LA SOURCE.**

## Le décret fixant le régime spécifique des artistes et comédiens publié au journal officiel

*Le décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail applicable aux artistes et aux comédiens, a été publié au journal officiel numéro 39. Les dispositions de ce décret s'appliquent à toute relation de travail déterminée ou indéterminée, quelle que soit la nature du travail artistique effectué par les artistes et les comédiens tels que définis par la nomenclature des métiers artistiques fixée par le conseil national des arts et des lettres, quelle que soit la qualité du travail et son supports.*

*Toute relation de travail entre les artistes ou comédiens avec leurs employeurs quelle que soit leur qualité ou avec les entreprises artistiques ou théâtrales privées doit être, obligatoirement, établie par un contrat écrit et librement négocié. Ce contrat devra, selon les dispositions de ce nouveau décret, comporter les renseignements complets de l'employeur et de l'artiste en plus de la nature des travaux artistiques devant être réalisés, la durée du contrat et les périodes de réalisation du travail artistique, le montant du salaire brut que perçoit l'artiste, les privilèges, éventuellement, accordés et les conditions de paiement, la durée de la période d'essai, le cas échéant, la durée du préavis en cas de résiliation du contrat et les conditions et les modalités de révision du contrat.*

*Dans le cadre de la relation de travail, l'artiste ou le comédien a le droit, selon ce texte, au bénéfice de la carte d'artiste, au libre exercice de son travail artistique dans le cadre du respect des lois et règlements, à l'exercice de son droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres et le droit d'en disposer dans les conditions définies dans le contrat de travail, à une rémunération conforme au contrat et à une assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels auxquels il peut être exposé dans l'exercice de ses activités.*

## 1ères Journées nationales "Fatiha-Berbère" dédiées au théâtre de Jeunes en septembre

### Les premières Journées nationales "Fatiha-Berbère"

L'initiative d'organiser périodiquement à Boumerdès, des journées nationales de théâtre portant le nom de Fatiha Berbère (1945-2015), intervient en hommage à cette grande dame, originaire de la région, icône des Arts de la scène, de la télévision et du cinéma algériens. Ces journées auront un caractère compétitif, poursuit le communiqué, énonçant les critères de participation qui exigent en substance que les différents ateliers constituant chaque projet en lice (texte, mise en scène, scénographie,

musique, interprétation, etc), soient entièrement l'œuvre de jeunes ne dépassant pas 35 ans. Autres critères à respecter pour pouvoir prétendre à une participation à ces journées, le nombre d'éléments constituant une troupe qui, selon le communiqué, ne doit pas dépasser huit (08) personnes, qui auront à présenter une prestation d'au moins 60 mn. Le dernier délai de dépôt des projets est fixé au premier août 2021 et les frais de séjour durant ces journées sont pris en charge par les organisateurs de cette manifesta-

tion qui vient renforcer et enrichir la pratique du 4e Art en Algérie. Originaire des Issers à Boumerdès, Fatiha Berbère, de son vrai nom Fatiha Bellal, est née le 11 février 1945 à la Casbah d'Alger où elle avait commencé à manifester, dès son enfance, des penchants prononcés aux Arts de la scène, que son père, son premier admirateur, avait vite remarqué, pour l'encourager à suivre sa passion artistique.

## Le G7 Finances espère annoncer un accord "historique" sur la fiscalité

Les ministres des Finances du G7 espèrent annoncer un accord "historique" samedi sur un impôt mondial minimum et une meilleure répartition des recettes fiscales provenant des multinationales, particulièrement les géants du numérique, à l'issue d'une réunion de deux jours à Londres. "Si nous avons un accord ce sera une avancée historique", a souligné le ministre français Bruno Le Maire auprès de quelques journalistes en marge de la réunion, la première en présentiel

depuis le début de la pandémie. Rishi Sunak, le ministre des Finances du Royaume-Uni, pays qui tient actuellement la présidence du G7, avait pour sa part estimé que le groupe avait mené "des négociations productives sur la réforme du système mondial d'imposition" et les défis de l'économie numérique". Les grandes puissances du G7 (Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Japon, Allemagne, États-Unis), profitant d'un regain d'intérêt de l'administration

américaine sur la question depuis l'arrivée au pouvoir de Joe Biden, veulent parvenir à une réforme mondiale de l'impôt sur les sociétés dans l'esprit des travaux engagés au sein de l'OCDE. Elle vise largement les grandes entreprises de la technologie, qui paient des impôts dérisoires malgré des profits de dizaines voire centaines de milliards de dollars, en se domiciliant dans des pays où le taux d'impôt sur les sociétés est très faible, voire nul.

## Mali

### au moins onze civils tués par des assaillants non identifiés

Au moins 11 personnes ont été tuées jeudi par des assaillants non identifiés près de Ménaka, dans le Nord-Est du Mali, ont indiqué hier des sources locales. "La Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger a appris l'assassinat lâche de 11 civils de la communauté ɓogholitane à Agharangabo (Ménaka) par des individus armés non identifiés", a indiqué

dans un communiqué cette coalition bien implantée à Ménaka. La Plateforme, qui diffuse une liste de 11 victimes supposées, indique que "ces paisibles civils ont été exécutés le 3 juin 2021 et leurs bêtails emportés". "Ce sont des exécutions sommaires de 11 civils par des hommes armés non identifiés. Cela s'est passé jeudi au cours de trois attaques contre les civils

dans cette zone", a dit un élu de la région, cité par des médias.

## Portabilité téléphonique :

### Changer son opérateur tout en préservant son numéro désormais

La portabilité des numéros de téléphone est désormais possible en Algérie. Ce qui fut un rêve des abonnés devient réalité, voire possible, à partir de ce mois de juin courant. Il s'agit de la possibilité de changer d'opérateur tout en gardant son numéro de téléphone (ou sa puce). Un guichet unique est désormais ouvert au niveau des opérateurs de téléphonie mobile à travers le réseau en Algérie. Ceci sera possible « via la mise en place d'un

guichet unique de téléphonie mobile afin d'opérer l'ensemble des démarches pour l'abonné désireux de changer d'opérateur et une base de données centralisée pour les trois opérateurs », explique Mme Khaloui Nawel, chargée d'études au ministère de la Poste et TIC. Mais balancer d'un opérateur à un autre n'est pas sans condition. D'amples détails avec Rym Boukadour, de la chaîne 3, de la Radio Algérienne.

## Accidents de la circulation:

### 17 morts et 491 blessés en 48 heures

Dix sept (17) personnes sont décédées et 491 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, durant les dernières 48 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier un communiqué de la Protection civile.

Autre bilan en hausse : celui des

contaminations au Covid 19. Les unités de la Protection civile ont mené durant la même période, 84 opérations de sensibilisation à travers 57 communes dans 17 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation sociale. Les unités de

## Tunisie

### Un ancien ministre sous les verrous

L'ancien ministre des affaires locales et de l'environnement, Moustapha Aroui, est placé en détention, selon une source judiciaire. Cinq autres personnes sont également emprisonnées, alors que 19 autres impliquées dans

la même affaire bénéficient de la liberté provisoire et une 26ème en fuite. Il s'agit d'une affaire d'importation de déchets ménagers à partir de l'Italie, découverte grâce à un reportage d'investigation effectué par une

## Ligue 1 – Mise à jour :

### OM-MCA et JSMS-CRB auront lieu mardi

Les rencontres de mise à jour de la 21e journée du championnat national de Ligue 1, O Média – MC Alger et JSM Skikda – CR Belouizdad, se joueront mardi prochain, a indiqué ce samedi la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source, le coup d'envoi des deux matchs sera

donné à 17h00. Par ailleurs, la LFP a procédé également à la reprogrammation de la seconde demi-finale de la Coupe de la Ligue. Prévue initialement pour ce mardi, cette partie devant mettre aux prises la JS Kabylie au vainqueur du dernier quart de finale, MC Oran – WA Tlemcen, a été

décalée d'une journée et se jouera finalement mercredi à 17h30 au stade du 1er Novembre de Tizi Ouzou. Concernant la première demi-finale, elle aura lieu mardi (16h00), à Magra, entre le NC Magra et l'USM Alger.

## coronavirus

**320 nouveaux cas, 228 guérisons et 6 décès**



Trois cent vingt (320) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 228 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.